

le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

SAM. 1^{er}, DIM. 2, LUN. 3 DECEMBRE 1979 - N° 1006

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

LES ASPIRATIONS DU PEUPLE IRANIEN

54 parlementaires américains ont demandé jeudi au président Carter d'adresser à l'Iran un ultimatum, dans lequel ce pays serait menacé ouvertement d'une intervention militaire. Quelques heures plus tôt, le candidat à l'investiture républicaine pour les présidentielles de 1980, Ronald Reagan, avait déclaré, avec le plus grand mépris pour le peuple iranien : « Il faut que notre pays avertisse aussi clairement que possible cette populace qui tient lieu de gouvernement en Iran, que toute brutalité supplémentaire sera suivie d'une punition immédiate ». Cette volonté de mater le peuple iranien, telle qu'elle s'exprime dans certains milieux impérialistes américains, se reflétait dans certains propos de Carter, mercredi, devant la presse, lorsque celui-ci après avoir déclaré : « Les Etats-Unis sont le plus fort pays militairement, économiquement et moralement », il indiquait qu'ils disposaient également « d'autres remèdes » qu'une « solution pacifique ». Ce renouvellement de menaces inadmissibles de la superpuissance américaine à l'égard d'un pays et d'un peuple qu'elle a largement contribué à exploiter et opprimer en s'appuyant sur la dictature du Shah, ne signifie nullement l'absence d'hésitations des dirigeants américains, finalement placés sur la défensive. Ainsi, Carter, lui-même, a tenu à souligner, dans la même déclaration qu'« une solution pacifique est préférable aux autres solutions disponibles ».

Dans le même temps, le député de l'Idaho, George Hansen, pourtant réputé conservateur, n'hésitait pas à déclarer, à son retour d'Iran : « Ce qu'il faut faire, c'est envoyer Kissinger et Rockefeller - qui ont eu beaucoup à voir avec cette affaire - prendre la place des otages. Comme ça, les innocents pourront rentrer chez eux ». Ces déclarations vont de pair avec des doutes grandissants dans l'opinion américaine sur le bien-fondé de l'opposition des Etats-Unis aux exigences du peuple iranien, tandis que les exactions perpétrées sur le sol américain contre les ressortissants iraniens - 15 d'entre eux auraient été assassinés depuis le début de l'affaire de l'ambassade américaine - semblent largement désavouées.

On n'ignore pas aux Etats-Unis que tout recours à la force contre l'Iran ne pourrait que renforcer la solidarité des peuples du Moyen-Orient avec le peuple iranien. Pas plus qu'on ignore l'unanimité dont fait preuve, dans le moment présent, le peuple iranien face à l'impérialisme US. Cette réalité, l'opinion aux Etats-Unis commence à en être informée, notamment par les deux cents journalistes américains qui travaillent depuis plusieurs jours à Téhéran, comme le reconnaît Thierry Desjardins qui, tous les jours, dans *Le Figaro*, se répand sur le « fanatisme iranien ».

Comme il y a un an, dans les gigantesques manifestations qui se déroulent actuellement en Iran, les mots d'ordre se réfèrent à l'Islam et les mots d'ordre anti-impérialistes tels ceux qui dénoncent Sadate, Begin, Carter ou « le loup impérialo-soviéto-sioniste », se mêlent étroitement. L'ampleur du consensus présent ne saurait être compris indépendamment d'une réalité tangible : celle des mesures effectives qui ont été prises depuis la chute du Shah pour tenter d'arracher l'Iran à l'orbite impérialiste et de développer une politique de non-alignement. C'est de ce point de vue d'ailleurs que se sont placés jusqu'ici des marxistes-léninistes iraniens qui entendent distinguer le « contenu idéologique » de la République islamique de son « contenu politique » dans lequel ils notent le caractère positif de certaines mesures anti-impérialistes, même limitées, qui ont pu être prises ces derniers mois.

Aujourd'hui, les premières mesures prises dans ce domaine doivent être consolidées. Cela dépendra évidemment pour une part importante de la mise en œuvre ou non de mesures effectives assurant le développement économique du pays, l'élévation du niveau de vie des masses, et la garantie pour celles-ci des libertés démocratiques.

Jean-Paul GAY

POUR SUIVRE LA MOBILISATION CONTRE LES PROJETS DE LOIS RACISTES

Vendredi matin, la police
a expulsé les résidents du foyer
Sonacotra de Longwy



Deux jours après que le vote des projets de loi Bonnet-Stoléru ait été repoussé au printemps, les flics du pouvoir intervenaient à nouveau contre les résidents du foyer Sonacotra de Mont-St-Martin (près de Longwy).

La justice avait ordonné l'expulsion d'environ 64 résidents. 20 parmi ceux-ci ont accepté de signer le nouveau protocole d'accord proposé par la Sonacotra. 44 étaient donc encore passibles d'expulsion jeudi dont une vingtaine de résidents absents du foyer parce que travaillant en déplacement. Le comité de soutien qui compte notamment des représentants de l'UIS-CFDT de Longwy dans ses rangs a alors voulu déposer une requête en suspension d'expulsion. Les démarches visant à déposer une requête en suspension d'expulsion ont alors été effective, mais 16 dossiers seulement ont pu être établis, les autres résidents concernés étant absents.

Le juge a affirmé jeudi après-midi accepter de suspendre la procédure d'expulsion si les résidents signaient le protocole Sonacotra. Réunis en assemblée générale jeudi soir, les intéressés, ont refusé. Vendredi matin, comme la veille, huit cars de CRS ont investi le foyer pour expulser les 16. Craignant sans doute que comme la veille les membres du comité de soutien barrent la route, dégonflent les pneus de la voiture du directeur régional de la Sonacotra ou du camion emportant les affaires des résidents expulsés, de nombreux flics en civil s'étaient joints aux casqués.

**Contre les lois
Barre-Bonnet-
Stoléru,
manifestation
le 1^{er} décembre
à Paris - 14 h 30
Barbès**

LA LOI VEIL DEFINITIVEMENT RECONDUITE

Lire en page 16 et voir notre dossier en pages 8 et 9

271 voix pour, 201 contre, la loi Veil légalisant l'avortement a été reconduite, de manière définitive cette fois, vendredi au petit matin. Comme en 1974, avec les voix unanimes de la gauche, qui n'a vu aucun de ses amendements retenus. La mobilisation particulièrement importante ces dernières semaines montrait clairement que le gouvernement ne pouvait se permettre de revenir en arrière. Cela dit, un certain nombre de dispositions laissent prévoir une répression accrue de tout ce qui ne rentrera pas dans le cadre très restrictif de la loi.

LE FIGARO

MAGAZINE

Inattendu. Le leader de la «nouvelle droite», Alain de Benoist, commentant dans un journal de Hersant le dialogue entre Elleinstein, compagnon tumultueux de Marchais, et Thierry Maulnier, vieil académicien fascisant. «Dialogue» à trois voix, sur un ton fort courtis...

«La crise de l'Occident est dans une large mesure fondée sur l'incapacité où sont les êtres humains dans notre société à se conduire d'une façon suffisamment responsable dans un certain nombre de domaines, parce que l'esprit de responsabilité doit être beaucoup plus grand aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été». Est-ce Thierry Maulnier qui parle ? Non, c'est Elleinstein. Il dit aussi : «Il y a chez

Maurras une certaine modernité (...) Maurras a creusé la vallée où s'est engouffrée la pensée léniniste».

«La formule la plus satisfaisante en matière d'amélioration de la condition des travailleurs, ce n'est pas la simple augmentation du salaire ou le sursalaire de consommation, c'est la distribution d'un sursalaire d'investissement, la distribution du capital. Elle nous ouvre un chemin au bout duquel nous apercevons la possibilité de mettre fin à l'exploitation capitaliste du travail». Est-ce Jean Elleinstein qui parle ? Non, c'est Maulnier. «Toute société vivante est un équilibre fécond d'antagonismes», notait Thierry Maulnier avant la guerre. On retrouve cet équilibre dans un «dialogue inattendu», dont les lecteurs du Figaro-Magazine eurent la primeur il y a quelques

Dialogue Ellenstein-Maulnier vu de la nouvelle droite

mois, et dont le texte intégral vient de paraître en librairie. (...)

Côté jardin, voici Thierry Maulnier : écrivain, essayiste, membre de l'Académie française. Côté cour : Jean Elleinstein, universitaire et historien. A l'intérieur du PC, il représente une tendance soucieuse d'accélérer l'adaptation «moderniste» : rejet de la «dictature du prolétariat», plus ferme condamnation du stalinisme, recherche d'une nouvelle voie d'accès au socialisme, prise de distance vis-à-vis de l'URSS sans tomber pour autant, bien sûr, dans l'«antisoviétisme».

De fait, au cours du débat, Elleinstein n'hésite pas à se prononcer pour un système de gouvernement qui associerait le «socialisme scientifique» et le «libéralisme traditionnel». «Entre le libéralisme et le socialisme — ou le communisme —, déclare-t-il, il

existe un lien historique très fort. Il ajoute : «En Occident, la question fondamentale pour le socialisme et le communisme, c'est de triompher en respectant le libéralisme politique, en l'utilisant, en le conservant et en poussant les conséquences jusqu'au bout». Il donne ainsi raison à Thierry Maulnier qui, en 1936, notant que la révolution marxiste achève «la dissolution de l'ancienne communauté dans la fonction organique» — achève de «ravager l'infrastructure sociale humaine de l'économie» —, en déduisait que le marxisme n'est à beaucoup d'égards qu'un «parasite idéologique du libéralisme» (Au-delà du nationalisme, Gallimard, 1936).

De même, quand il reconnaît que «la patrie n'est pas une notion désuète», Elleinstein n'est pas loin de penser, comme

Maulnier avant la guerre, que «la libération de la nation sera obtenue dans le même mouvement révolutionnaire que la libération des classes asservies et notamment du prolétariat» (ibid.) (...)

Le dialogue s'achève — actualité oblige — sur une évocation de la «Nouvelle Droite». Elleinstein, qui en donne une «représentation» fort polémique, en profite pour entonner le couplet selon lequel les hommes sont «différents, mais égaux» — tout en déclarant par ailleurs que «l'égalité est évidemment rigoureusement impossible à vue d'homme». Gageons quand même que cet intellectuel communiste, à qui l'on ne saurait dénier une grande intelligence, sait quand même discerner, au-delà des différences qui séparent les idées, celles qui, pour lui, sont les meilleures.

L'EXPRESS

Ce n'est (évidemment) pas aux travailleurs de l'Alsthom que s'est adressé L'Express, mais au patron Schulz. Lisez ces lamentations.

L'Express : N'êtes-vous pas amer de vous voir forcer la main par l'Etat ?

Roger Schulz : Refuser de suivre les recommandations du ministère du Travail aurait été s'opposer au gouvernement, qui a estimé devoir intervenir dans ce conflit. Cela dit, une telle intervention a quelque chose

d'assez inédit. Nous avons tous appris depuis la classe de 6^e que le pouvoir et les responsabilités allaient de pair. Responsable d'Alsthom-Atlantique, je ne me suis jamais dérobé, y compris durant les huit semaines de désordres et d'occupation illégale de l'usine de Belfort, au cours desquelles la liberté du travail n'a pas été respectée, tandis que la direction était soumise à des contraintes inacceptables exercées illégalement.

— Vous «constatez» que les mesures recommandées par le ministère du Travail vont au-delà

de ce que vous aviez estimé compatible avec l'équilibre de l'exploitation de la société et avec l'emploi futur. C'est une façon de prendre date...

— Il n'y a aucune habileté de ma part à faire cette constatation. Après des années de pertes, nous avons distribué l'an dernier à nos actionnaires 45 des 74 millions de Francs de résultats. Il faut comparer cette somme aux 3 600 millions de Francs qui ont été versés au personnel. Rapportés au chiffre d'affaires et comparés à ceux de nos principaux concurrents internatio-

naux, nos résultats sont de trois à dix fois plus faibles. Or, il faut des moyens considérables pour affronter les combats internationaux lorsqu'on réalise 5 milliards de Francs de ventes à l'étranger sur un total de 10 milliards.

— L'affaire de Belfort semble vous avoir pris au dépourvu.

— Ce qui est sûr, c'est que nous n'avions connu aucune tension durant la période qui a précédé. Le conflit a éclaté avec une extraordinaire brutalité et s'est développé dans des conditions qui donnent à penser que

l'opération avait été délibérément préparée, et notre société spécialement choisie en fonction du centenaire de l'entreprise, pour lequel chacun savait que nous avions invité de nombreux clients étrangers. Alors, je dis simplement que si chacun était resté dans la légalité, si la justice n'avait pas été aussi lente et s'il n'y avait pas eu intervention de tant de monde extérieur à l'usine, l'affaire aurait été réglée depuis longtemps. J'ai dit au député PS de Belfort ma surprise que des leaders de partis démocratiques n'aient pas condamné des opérations illégales.

ECONOMIE POLITIQUE

«Nous reprenons les thèmes de l'efficacité, de la compétitivité de la productivité. C'est en ces termes qu'a parlé Malbeher, dirigeant du PCF à Renault, lors du conseil national de ce parti. «L'intérêt national» prime ici sur l'intérêt de classe. Voici quelques extraits de son intervention.

(...) Depuis quelques mois la section du Parti communiste français a lancé une grande offensive pour traquer les injustices, les inégalités, les gâchis, les pots-de-vin, la sous-traitance, la corruption qui s'installent chez les cadres, dans la haute maîtrise et parfois chez des techniciens à la faveur des activités multinationales.

Reprenant à notre compte les thèmes de l'efficacité, de la compétitivité, et de la productivité vis-à-vis de Peugeot, des Japonais, des Allemands, des Américains nous avons exigé de

M. Vernier-Palliez, PDG de la Régie, des réponses aux questions qui suivent, car c'est de leurs solutions que dépend l'avenir de Renault.

Combien coûtent à la Régie :

- les charges de restructuration du poids lourd français que V. Giscard d'Estaing se refuse à assurer ?

- les désordres monétaires et les spéculations bancaires qui assurent au niveau international la suprématie grandissante du mark et du dollar ?

- les prix anormaux payés par la Régie aux monopoles de l'aluminium, de l'acier, du verre et de la pétrochimie ?

- le poids écrasant des taxes et impôts sur les véhicules et le carburant qui frappent les constructeurs automobiles français par rapport aux étrangers ?

- les mesures protectionnistes des marchés américain et japonais sans contrepartie française ?

- la politique étrangère désastreuse de V. Giscard d'Es-

Comment améliorer la productivité de la régie Renault ? Les solutions du PCF

taing qui place la France en position d'accusée n°1 dans une grande partie du tiers monde, gaspillant les chances d'importants contrats avec la Régie ?

- les retards technologiques de la Régie occasionnés essentiellement par le transfert d'argent pour le poids lourd ?

- l'absence d'un plan industriel de l'automobile française en France ?

- l'abandon progressif du secteur machine-outil et le recours aux fournisseurs d'équipements étrangers italiens et allemands ?

- le départ ou la mise à l'écart d'ingénieurs de grande valeur découragés par le manque d'efforts en investissements pour la robotique et l'automatisme ?

- l'accord de dupes passé avec le concurrent Peugeot puis, par répercussion avec Citroën et Chrysler ?

- l'accord de dupes passé avec le constructeur de moteurs allemands Man et la Saviem qui ne vend pas un seul camion en

RFA depuis 15 ans !

Dans cette démarche, nous nous situons, à la fois, sur le terrain :

- de l'intérêt de l'entreprise, de la nationalisation, de l'intérêt national ;

- de la vraie rentabilité, de nouveaux rapports hiérarchiques, du contrôle et de la participation de la gestion à tous les niveaux ;

- des salaires trop élevés qui dépassent parfois les trois, quatre, cinq millions de centimes par mois chez ceux qui se permettent de donner des leçons de morale à ceux qui en gagnent dix fois moins ;

- du respect de la liberté d'opinion, des hommes et des femmes, de la dignité ;

- du comportement de certains cadres qui arrivent à toutes les heures, jouent au tennis durant le temps de travail, prennent deux ou trois heures pour les repas ;

- des marchés de sous-traitance douteux ;
- de l'activité de formations

politiques avec l'argent de la formation professionnelle ;

- des silences complices de M. Vernier-Palliez à propos de l'entreprise de sabotage du marché du poids lourd en faveur de la RFA ;

- du contrôle des prix payés par la Régie aux gros fournisseurs, aux monopoles de matières premières, de l'acier, du verre.

Sur tous ces thèmes, avec nos arguments, nous avons dit aux ouvriers : allez voir les agents de maîtrise, discutez !

En un mot, nous avons prolongé dans l'entreprise la lutte nationale du Parti communiste français contre les inégalités, les gâchis, les privilèges. Et sur ce fond de bataille des organisations du PCF, l'idée que l'usine doit se développer, qu'elle est rentable, qu'il faut ouvrir l'embauche et prévoir de nouvelles fabrications et un nouveau modèle, a beaucoup grandi.

Saint-Nazaire

RENFORCEMENT DE LA LUTTE A LA SNIAS

Cela fait maintenant un mois que des actions ont lieu à la SNIAS (2 500 personnes). Tout est parti de ce que la direction proposait : un nouveau mode de

La réaction fut immédiate : l'intersyndicale CGT-CFDT réclamait la suppression pure et simple des bonis ou autre salaire au rendement appliqué dans l'usine. A cette première revendication venait s'en ajouter deux autres : augmentation de 160 F par mois et suppression des contrats à durée déterminée de la sous-traitance.

DIVERSES FORMES D'ACTION

Des débrayages quotidiens avaient lieu depuis un mois. Devant le refus de la direction d'ouvrir des négociations mardi dernier, les travailleurs avec l'intersyndicale retenaient le directeur et quelques autres dans leur bureau toute la journée. Ce sont les flics qui devaient les libérer dans la soirée, non sans que la haine des travail-

leurs envers leurs patrons ne se manifeste clairement... L'occupation de toute l'entreprise était immédiate et durait jusqu'à mercredi midi. Là, de nouvelles formes d'actions moins contraignantes sur les salaires étaient retenues et la première se mettait aussitôt en place.

LE PALONNIER DE L'AIRBUS EN OTAGE

C'est à l'aide de cet appareil de 9 tonnes que des tronçons de l'airbus (principale activité de la SNIAS Saint-Nazaire) devaient être dès mercredi dernier à Toulouse. «Pas de négociations, pas d'Airbus». Ce palonnier était démonté et promené dans toute la zone industrielle au cours d'une manifestation très massive qui mettait l'engin en lieu sûr dans l'enceinte des Chan-

calcul des bonis (prime de rendement). Ce nouveau mode de calcul aboutissait en fait à une diminution de salaire.

tiers de l'Atlantique (proche de la SNIAS).

Désorganiser la production pour porter à moindre frais, pour l'instant, des coups au patron est l'orientation qu'ont pris les travailleurs de la SNIAS. D'ores et déjà au cours des débrayages quotidiens des transferts de dossiers de fabrication avaient eu lieu d'atelier en atelier. D'autres actions de ce type doivent avoir lieu prochainement, les négociations n'étant toujours pas ouvertes. Le préfet qui avait pris l'engagement de les ouvrir n'a toujours pas concrétisé dans les faits sa parole.

LES TRAVAILLEURS DE LA SNIAS NE SONT PAS ISOLÉS DANS LA REGION

Alors qu'à la SNIAS Nantes, un débrayage

avait lieu mercredi pour soutenir ceux de Saint-Nazaire et riposter à l'intervention des flics, à Saint-Nazaire même d'autres conflits ont éclaté : aux chantiers (Alsthom) des débrayages tournants ont été décidés pour obtenir le transport collectif gratuit, l'augmentation des salaires, la réduction du temps de travail. A côté de la SNIAS, LANGE (350 personnes) entreprise de chaudronnerie est occupée depuis le début de la semaine. A Pontchâteau, les 500 travailleurs de chez Pouyet occupaient l'usine après l'annonce de la direction de bloquer les salaires pour 1980. C'est donc bien une ambiance de lutte qui existe et se développe aujourd'hui à Saint-Nazaire et dans sa région.

Correspondant

VAGUE DE REPRESSION DANS LES GRANDS MAGASINS

« Ils essayent de nous faire payer aujourd'hui leur échec sur les dimanches »

Depuis juillet, les salariés du commerce ont multiplié les luttes contre les projets d'ouverture des magasins le dimanche. En septembre puis en octobre, de puissantes manifestations ont eu lieu en province et à Paris, où des milliers de salariés sont descendus dans la rue crier leur colère et leur refus de voir se dégrader leurs conditions de vie et de travail. Ces démonstrations de force jamais vues depuis 1968 ont permis de faire reculer patronat et gouvernement. Monsieur Boulin, ex-ministre du Travail déclarait « je me range de l'avis des organisations syndicales, je classe le dossier et je considère le repos dominical comme un acquis social ». Suite à diverses sanctions et cette mobilisation sans précédent, la répression s'amplifie dans le Commerce et notamment contre les militants de la CGT qui fut l'organisation la plus active pendant cette campagne. Les exemples sont nombreux.

• A la FNAC, Essel, patron de «gauche» s'attaque à deux délégués CGT et à un délégué CFDT. Une procédure de licenciement est engagée contre eux. L'intervention des salariés lors d'un débrayage et d'une manifestation dans le nouveau magasin du Forum des Halles fait reculer Essel et annule ses procédures : les licenciements sont stoppés.

• Au Printemps, la direction, face aux larges mouvements contre ses projets d'ouverture le dimanche, remet en cause le droit syndical et menace les délégués de retrait de salaire pour dépassement d'horaires.

• Aux Galeries Lafayette Haussman, la direction sanctionne d'un blâme individuel pour distribution de tract dans l'entreprise. La CGT proteste contre ces

sanctions qui sont en fait des intimidations et une tentative de remise en cause du droit syndical.

• Aux Trois Quartiers, la direction met à pied une déléguée CGT qui a pris la parole à la cantine.

• Chez Darty, la direction sanctionne un délégué CGT suite aux actions pour la fermeture des magasins le dimanche (il faut rappeler que Darty est actuellement l'un de ceux qui ouvrent le dimanche et qui vient de se faire condamner pour ouverture illégale). La direction inflige une mise à pied à cette déléguée.

• Chez Darty (Mity-Mory), suite à une plainte déposée par le ministère du Travail contre Darty, plusieurs employés de l'entrepôt sont convoqués au commissariat de police local,

pour faire une déposition sur leurs motivations de refus de travailler le dimanche. La CGT de l'entrepôt proteste contre les pressions intolérables sur le personnel et les atteintes aux libertés syndicales.

• Aux Galeries Lafayette de Nice, là aussi les employés ont exprimé massivement leur refus de travailler le dimanche. Ils ont aussi prouvé leur combativité pour conserver un acquis sur une prime et des jours de repos supplémentaires par rapport aux trois J, 3 jours à prix réduit. Elle décide de sanctionner deux délégués CGT de l'entrepôt, pour «fait de grève sans préavis». Divers employés sont sanctionnés pour refus de changement de travail ou de travaux supplémentaires ne leur incombant pas.

• Au Printemps Paris, dernièrement, la direction essaie, par une machination, d'engager une procédure de licenciement contre une déléguée de la démonstration est prise lors de la sortie du personnel, avec des portemanteaux dans son sac, la direction espère «mouiller» la déléguée en essayant de la faire passer pour complice de vol. La provocation est trop grosse, et la riposte s'engage au Printemps. Un rassemblement a eu lieu d'ailleurs, lundi 26 novembre, devant le commissariat du 9^e, rue Joubert, mander l'arrêt des poursuites

contre cette déléguée. Différentes délégations d'entreprises se sont jointes à ce rassemblement, notamment les Galeries Lafayette, le Prisunic Caumartin, le journal le Monde, la Banque Rotschild, diverses entreprises d'assurances. Il faut rappeler que le Printemps s'est déjà distingué durant le mois de septembre, en saccageant le rayon d'une seconde responsable CGT de la démonstration, ayant participé aux actions sur le dimanche.

Devant toutes ces attaques anti-syndicales, la vigilance est de rigueur. Devant la répression, des mobilisations ont permis de faire reculer des patrons. Comme à la FNAC, comme aux Galeries Lafayette, où la mobilisation permet la réintégration de Micheline Méhul, déléguée CGT, de la démonstration, licenciée au mois de septembre. Aux Trois Quartiers, face à la mise à pied d'une déléguée CGT, une collecte est organisée pour la soutenir financièrement. La collecte rapportera plus que la perte de salaire ! Comme le disait un délégué CGT frappé par une sanction, «ils essaient de nous faire payer aujourd'hui leur échec sur les dimanches». Au Printemps, aux Galeries Lafayette, chez Darty comme ailleurs, l'heure est à la riposte.

Correspondant Commerce

● Alsthom : ce n'est pas fini

La lutte se poursuit dans plusieurs unités du groupe Alsthom. A la SAFT d'Ales les grévistes en sont à leur 59^e jour ce vendredi.

A Marseille, Delle-Villeurbanne la grève est toujours totale. A Tarbes et à Aytré, près de La Rochelle, les ouvriers observent des débrayages. A Saint-Nazaire, les travailleurs de l'Alsthom étaient en grève à 90 % dans les ateliers et à 15 % dans les bureaux lundi et mardi. Jeudi, ils ont repoussé majoritairement la grève avec occupation mais, se sont prononcés pour la poursuite sous forme de débrayages par secteurs.

A Saint-Ouen, une employée de l'entreprise depuis 31 ans a été mise à pied pour une durée illimitée. La direction lui reproche un retard dans la ventilation du courrier de l'entreprise. Personne en fait n'est dupé ; ce qui lui est réellement reproché c'est d'avoir témoigné contre la direction, au tribunal de Bobigny. Des débrayages ont été observés dans l'usine, notamment pour s'opposer à cette sanction scandaleuse.

● Les travailleurs de la SNECMA Corbeil viennent d'occuper l'usine

Une assemblée générale de 800 grévistes avait décidé mercredi 28 de consulter le lendemain tous les travailleurs à bulletins secrets sur trois formes de lutte contre le «présentisme» et pour les revendications (400 F par mois pour tous, réduction du temps de travail, embauche des intérimaires, les libertés). Jeudi matin 29, des piquets de grève dissuadent les travailleurs d'entrer avant d'avoir voté sur les trois propositions. Résultats : la décision, majoritairement adoptée est la grève de 24 heures avec occupation, reconductible chaque jour, 914 pour, 641 pour un plan d'action graduel à long terme (proposition CFDT) et 581 pour une grève de trois heures reconductible (proposition CGT), 127 pour une autre forme d'action - ou sans opinion - total : 2273 votants sur 4000 présents environ. Dès le soir, l'usine est donc occupée.

A la SNECMA Villaroche, le mouvement d'une heure par semaine avec occupation de différents locaux est toujours bien suivi par environ 1 200 grévistes. Une assemblée générale doit se prononcer vendredi pour intensifier l'action, compte tenu de l'occupation de Corbeil.

Correspondant SNECMA

● Travailleurs poussés au désespoir

Pour la deuxième fois à quelques semaines d'intervalle, un jeune postier a tenté de se suicider jeudi au CTA de Trappes. La dernière tentative est le fait d'un jeune brestois déporté à Paris comme des milliers d'autres, contre leur volonté. Dans l'Oise c'est un ouvrier affecté au fonctionnement d'une station d'épuration qui craignait de ne pas savoir faire fonctionner convenablement qui a mis fin à ses jours. On apprend également que parmi les ouvrières de l'usine CIT-Alcatel de la Rochelle, plusieurs tentatives de suicide se seraient produites ces derniers mois.

● R.V.I. Vénissieux : fin de la grève de la faim

Les deux responsables syndicaux, de RVI-Vénissieux dans le Rhône, Gérard Simplet et Louis Allosio qui faisaient la grève de la faim depuis 17 jours, contre leur licenciement, ont annoncé jeudi qu'ils suspendaient leur mouvement. Le Secrétaire général du Comité régional CGT a expliqué : «Nous avons atteint notre but qui était la popularisation de la lutte». René Lomet Secrétaire confédéral de la CGT a affirmé à Lyon : «Nous péserons de tout notre poids pour obtenir la réintégration des quatre délégués».

LISEZ

le quotidien du peuple

CHAQUE JOUR

PRUD'HOMMES : 14 MILLIONS D'ELECTEURS CONVOQUES LE 12 DECEMBRE

LE CONTENU D'UNE REFORME

Cela faisait longtemps que la réforme de la juridiction prud'homale était dans l'air, sous la pression du CNPF et des centrales syndicales.

Les raisons d'une réforme

Pour le pouvoir : Celui-ci ne pouvait se satisfaire du trop fai-

plurals. Avec ce système, un employeur aurait eu deux, trois, dix et au maximum cinquante voix, en fonction de ses effectifs salariés. Dans les deux cas de figure, cela diminuait l'influence des syndicats patronaux de PME et des organisations syndicales les moins représentatives. Inversement, cela favorisait le CNPF mais aussi... la CGT.

Saisi par des députés du PCF et du PS, le Conseil constitutionnel a annulé cette possibilité. Les

sons différentes d'exiger une réforme : jugent-ils qu'ils ont obtenu satisfaction ?

La loi du 18 janvier jugée par le CNPF et les confédérations syndicales

Telle qu'elle a été adoptée, la loi ne satisfait personne pleine-

année) et pendant les heures de travail ;

- l'âge pour être éligible et électeur a été abaissé ;

- les frais de fonctionnement sont désormais à la charge de l'Etat. Le temps passé par les salariés à siéger est désormais mieux rémunéré ;

- les conseillers salariés sont mieux protégés contre la répression patronale.

Cela étant dit, on se doute bien que ce qui oppose fondamentalement les deux grandes confédérations syndicales, ce n'est pas l'analyse de tel ou tel aspect de la loi du 18 janvier, mais bien plutôt, l'enjeu politique qui est derrière.

Le 12 décembre : surtout un enjeu politique

Gérard Gaumé, dans son intervention devant le comité confédéral nationale de la CGT cadrerait les choses à sa manière en déclarant les 12 et 13 juin derniers :

« Patronat et gouvernement, en donnant une dimension de masse à ces élections, voulaient faire la démonstration éclatante que le mouvement syndical de classe est minoritaire en France, et pour être encore plus précis, que la CGT n'est pas très représentative des travailleurs ».

Marchais de son côté, en lançant un appel après Séguy à ce que tout le PCF se batte aux côtés de la CGT proclamait ouvertement que l'enjeu n'est pas que syndical.

Depuis 1962, jamais les travailleurs de notre pays n'ont été appelés à se prononcer pour le type de syndicalisme qui leur paraît le plus efficace pour défendre leurs intérêts.

Dans un prochain article, nous y reviendrons.



De tous côtés on multiplie les campagnes...

ble nombre de conseils (1/3 seulement du territoire national était concerné), de l'engorgement de ceux qui étaient en place (à Paris, il faut attendre neuf mois pour obtenir une audience de jugement). Bref, cette institution ne jouait pas pleinement le rôle qui est le sien : régler pacifiquement les conflits, éliminer les abus les plus flagrants du despotisme patronal.

Pour le CNPF : Il ne faisait pas de doute que la meilleure solution était la suppression pure et simple de cette institution qui tempère l'arbitraire de ses adhérents. N'ayant eu satisfaction sur ce point, il essaya alors d'obtenir que ce soit les organisations syndicales et professionnelles qui désignent les conseillers prud'homaux, comme cela se fait pour les administrateurs au conseil d'administration de la sécurité sociale.

N'ayant pas davantage obtenu satisfaction sur ce point, le syndicat de Ceyrac fit alors campagne pour l'instauration du *revote*

députés de la majorité ont alors consolé le CNPF en mettant fin, pour les élections prud'homales, au « monopole syndical ». C'est un précédent puisqu'il était, malgré les vœux du patronat, impossible à ce jour, pour les marionnettes genre CFT-CSL, de se présenter dès le premier tour.

Pour les confédérations syndicales : Un renouveau de cette juridiction était nécessaire pour mettre un terme à la dévalorisation dont cette institution était l'objet. Les conseillers salariés étaient en outre mal protégés contre la répression du fait de leur mandat, et mal dédommagés quand ils siégeaient pendant leurs heures de travail.

La CFDT de son côté avait des raisons particulières de faire pression pour une révision du mode de scrutin (majoritaire à deux tours), celui-ci favorisant très nettement la CGT.

On le voit, les différents partenaires sociaux avaient des rai-

ment. De tous, la CGT la juge le plus sévèrement. Mais commençons par le CNPF : déçu de n'avoir obtenu la suppression de cette juridiction paritaire, le CNPF apprécie très probablement à sa juste valeur le fait d'avoir créé une brèche dans le monopole syndical. La CFDT et la CGT de leur côté s'accordent pour souligner ce qui sont, selon elles, les aspects positifs suivants :

- le droit pour les travailleurs du secteur privé de faire trancher leur différend par les prud'hommes est étendu aux 14 millions de salariés (contre 900 000 auparavant) ;

- ce sont désormais les patrons qui sont tenus de procéder à l'inscription de leurs salariés sur les listes électorales (autrefois, s'y inscrivaient les salariés suffisamment motivés soit 300 000 environ) ;

- les élections auront lieu un jour ouvrable (un mercredi cette

De son côté, la CFDT ne cache pas sa joie que la proportionnelle soit instaurée. Sur ce point, la CGT est plus discrète même si elle ne nie pas qu'elle était surreprésentée (elle détenait 70 % des sièges).

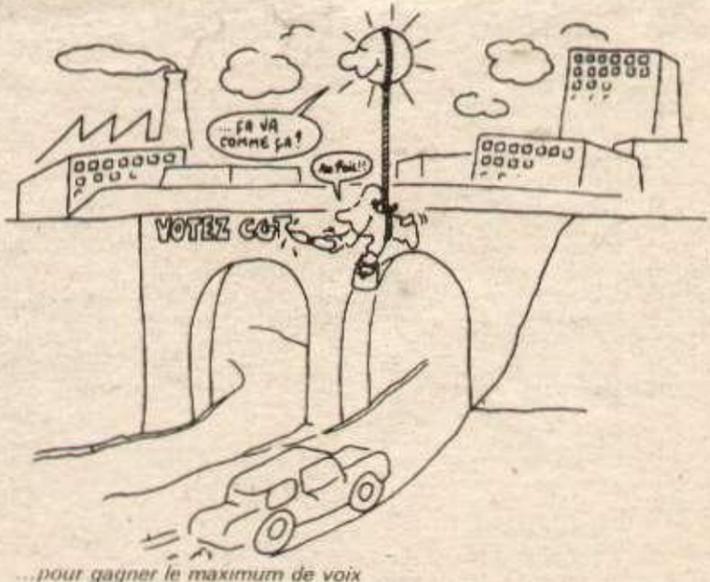
Les deux confédérations syndicales s'accordent également pour souligner dans la réforme les aspects négatifs suivants :

- institution d'une section encadrement, ce qui, selon eux, « divise les travailleurs » ;

- nombre insuffisant de conseils prévus (environ trois par département alors que selon la CGT, il en faudrait 450) ;

- et surtout, les deux confédérations jugent sévèrement la possibilité existant désormais pour les officines patronales et autres « Alliance pour les libertés prétendument syndicales » (ASL) de se présenter dès le premier tour.

La CGT en particulier, juge très sévèrement ce dernier aspect de la réforme.



CONTRAIRES AU SEIN DU PEUPLE

CONTRAIRES AU SEIN DU PEUPLE s'efforce de présenter chaque fin de semaine, sur un sujet déterminé, plusieurs points de vue différents qui sont en présence au sein du peuple. Leur confrontation doit contribuer à faire avancer les débats au sein du mouvement de masse. Bien entendu, l'exposé de ces points de vue différents n'engage que leurs auteurs et nullement la rédaction du journal.

Nous appelons nos lecteurs à nous envoyer leurs contributions sur cette question, y compris s'ils le souhaitent en se situant par rapport aux points de vue déjà exprimés dans le cadre de la rubrique. Les lecteurs peuvent aussi revenir sur des questions déjà abordées ces dernières semaines, dans CONTRAIRES AU SEIN DU PEUPLE, car bien entendu, le passage d'un sujet de débat à un autre ne signifie pas une clôture du débat précédent.

Y-A-T-IL FASCISATION DU REGIME ?

Distinguer répression et fascisation

Les atteintes aux libertés démocratiques sont graves et nombreuses dans la dernière période : condamnations après les manifestations du 23 mars et du 1^{er} mai, visant à dissuader quiconque de participer à une manifestation, extraditions (Piperno, Pace), menaces contre la presse après l'affaire Boulin, restriction du droit de grève, notamment à la radio-télévision, projets de loi anti-immigrés, et d'une façon générale, l'intervention systématique de la police contre les travailleurs en lutte, contre les résidents des foyers Sonacotra, etc.

Ici et là, on entend, dans une certaine extrême-gauche très sensible au thème du fascisme, mais aussi plus largement auprès de travailleurs confrontés à la répression dans leurs luttes, l'idée selon laquelle il s'agirait là d'une mise en place progressive de mesures conduisant à un régime de type fasciste.

Qu'en est-il en réalité ? Constatons d'abord que la répression aujourd'hui est loin d'avoir le degré qu'elle avait pu atteindre lors de la guerre d'Algérie, où plus tard en mai 1968 et dans les années qui ont suivi. Durant la guerre d'Algérie, il était courant qu'on repêche dans la Seine des cadavres de militants algériens assassinés par la police. Souvenons-nous, en mai 1968, de la répression policière massive, de l'interdiction des organisations politiques ; rappelons-nous, dans les années qui ont immédiatement suivi, les interdictions de journaux, les lourdes peines de prison pour reconstitution de liasse dissoute ou pour diffusion des journaux interdits.

Entendons-nous bien : cela ne signifie pas minimiser les graves attaques contre les libertés démocratiques actuellement perpétrées. Il s'agit de bien voir que, dans des périodes encore relativement récentes, la répression a atteint un degré très supérieur à celui d'aujourd'hui. C'est ce qui faisait parfois penser, dans les années 1968-1970, que l'on allait vers le fascisme. Il n'en a pourtant rien été.

LE FASCISME ET LA CRISE : UNE ANALOGIE TROMPEUSE

Mais, entend-on dire parfois, aujourd'hui, le danger fasciste existe, parce que nous sommes dans une situation de crise. Le raisonnement par analogie joue alors à plein : de même que la crise de 1929 a conduit à une montée du fascisme et à sa victoire dans plusieurs pays d'Europe, on assisterait, avec la crise actuelle, à une situation dans laquelle la bourgeoisie, acculée dans ses derniers retranchements, n'aurait plus comme recours que d'employer la répression la plus forte. Les mesu-

res aujourd'hui mises en place pour restreindre les libertés démocratiques ne seraient alors qu'une phase d'un processus d'étouffement progressif de toutes les libertés.

Le raisonnement par analogie est rarement concluant, parce que l'histoire ne se répète pas. Sans analyser en détail les différences entre la situation d'aujourd'hui et celle qui prévalait avant-guerre dans les pays où le fascisme a triomphé, signalons en une de taille : le développement de la crise n'entraîne pas aujourd'hui dans notre pays un regroupement sur la base d'un regroupement des mécontents, de l'influence des groupes d'extrême-droite, ni même de l'aile la plus réactionnaire de la majorité (RPR).

Il est vrai toutefois que ce parti, le RPR, peut constituer un danger. Avant les élections de mars 1978, Chirac espérait, en cas de victoire de la gauche, étendre l'influence de son parti en profitant du mécontentement qui n'aurait pas manqué de se manifester du fait de la politique menée. Dans cette conjoncture, l'action du RPR aurait effectivement pu faire planer le risque d'un retour en force de la droite la plus réactionnaire. Depuis cette date, l'évolution du RPR a

plutôt consisté en une baisse de son influence électorale, et donc à une accentuation de sa marginalisation à l'intérieur de la majorité. Ce qui ne signifie pas qu'il ne pourrait pas redevenir dangereux dans une situation différente. Mais pour l'instant, la période ne semble pas être à une recrudescence de l'influence de ce parti.

LA STRATEGIE DU CONSENSUS NE VA PAS DANS LE SENS DE LA FASCISATION

Fondamentalement, la bourgeoisie a-t-elle besoin aujourd'hui de recourir au fascisme ? L'extension de la répression à laquelle on assiste actuellement le fait parfois penser. Mais que nous enseigne à cet égard l'expérience historique ? La bourgeoisie utilise constamment son pouvoir pour maintenir son pouvoir : celle de la répression, et celle de la tromperie, de la manœuvre politicienne. Peut-on dire aujourd'hui que la bourgeoisie soit au bout du rouleau au point de ne plus pouvoir utiliser que la solution extrême, le fascisme ? Les artifices de la démocratie bourgeoise ont-ils totalement cessé de faire recette ? Force est de constater que les partis bourgeois parvien-

ent encore à maintenir leur poids sur de larges secteurs des masses. Si la politique de Giscard-Barre est largement rejetée dans la classe ouvrière, il n'en est pas de même des illusions réperdues par les partis de gauche, qui continuent à drainer une part importante des suffrages des travailleurs.

A ce titre, la tentative giscardienne de réaliser un « consensus » va plutôt dans le sens d'assurer un consentement de la classe ouvrière à la politique d'austérité plutôt que de l'imposer par la seule répression brutale. Au-delà des manœuvres strictement politiciennes en direction du PS, où d'une fraction de celui-ci, il s'agit de répandre l'idée d'une solidarité inter-classes nécessaire face à la crise. Ces tentatives pour s'allier une partie de la classe ouvrière ne sont d'ailleurs guère couronnées de succès, et l'on ne voit pas des fractions importantes de la classe ouvrière manifester bruyamment leur confiance à l'hôte de l'Élysée. Par contre, il existe une réalité, qui consiste dans l'introduction, par l'effet de la crise, de nouvelles divisions dans la classe ouvrière : l'extension du chômage, la multiplication des contrats de travail temporaire, autant de faits nouveaux

qui constituent des freins objectifs au développement des luttes ouvrières, et la bourgeoisie, bien évidemment, fait tout pour accentuer ces divisions. Mais il s'agit là de moyens beaucoup plus subtils que l'envoi des CRS.

On pourrait dire, pour résumer que la bourgeoisie ne recourt pas au fascisme dans n'importe quelles conditions. Elle a toujours deux armes à sa disposition, celle de la répression et celle de la tromperie, de la canalisation du mécontentement dans l'ornière des joutes électorales. C'est dans une situation où elle ne peut plus faire illusion qu'elle recourt au fascisme. Dire cela n'est pas, répétons-le, nier la gravité des attaques portées aujourd'hui aux libertés démocratiques, mais prendre en compte pleinement la réalité politique d'aujourd'hui : il n'existe pas, à l'heure actuelle, de base sociale importante à un projet fasciste. Ceci n'enlève rien au fait que la bourgeoisie perfectionne son appareil répressif, comme elle le fait de toute façon, ce qui ne veut pas dire qu'elle entreprenne par là une modification importante de son mode de domination.

F. G. PARIS 11^e



DISCUSSION DE LA LOI BOULIN REPORTEE,
MAIS LA POLITIQUE RACISTE ET ANTI-OUVRIÈRE DE GISCARD-BARRE CONTINUE

Contre les lois Barre-Bonnet-Stoléro Français-immigrés solidarité!

L'examen du projet de loi Boulou-Stoléro par l'Assemblée nationale est reporté à la session de printemps du Parlement. Ce projet est celui qui prétend légaliser l'expulsion de travailleurs immigrés pour des motifs tels que chômage (plus de 6 mois), maladie trop longue au goût des patrons, ou simplement parce que le ministre du travail en aurait ainsi décrété en fonction des besoins patronaux.

Il est donc positif que l'inscription dans la législation de notre pays d'une loi aussi ouvertement raciste et anti-ouvrière soit écartée, *pour un temps*.

Nul doute que les vives réactions que ce projet avait suscitées, y compris au niveau international, dans les pays d'origine de travailleurs immigrés (pays du tiers monde) mais aussi en Europe, ont été pour beaucoup dans ce report surtout en un temps où le gouvernement Giscard-Barre se targue volontiers de défense des droits de l'homme!

L'opinion démocratique et antiraciste de notre pays a bien sûr pesé.

D'autre part, comme en témoigne la répression contre la lutte dans les foyers immigrés, comme le montre aussi l'interview que nous publions ci-dessous, le patronat sait fort bien se passer de la loi pour l'appliquer!

Car, pour une part, la campagne de propagande

qui a accompagné la préparation et la présentation des projets Barre-Bonnet et Boulou-Stoléro, a atteint le but assigné aux projets eux-mêmes : créer l'insécurité pour une partie de la classe ouvrière (les immigrés), par l'inégalité ainsi renforcée face aux patrons, accentuer la concurrence entre les travailleurs eux-mêmes, et peser ainsi sur les conditions d'emploi et les capacités de résistance face aux attaques patronales de l'ensemble des travailleurs.

La lutte contre les lois Barre-Bonnet-Stoléro-Boulou, contre la politique raciste et anti-ouvrière du gouvernement, pour l'unité Français-immigrés est donc toujours on ne peut plus nécessaire, essentiellement :

— Parce qu'avant même d'être des lois ces projets sont appliqués ;

— Parce que la campagne de division qui a accompagné ces projets continue à peser sur les conditions de résistance et de riposte de la classe ouvrière face aux attaques d'ensemble du patronat et du gouvernement contre le droit au travail, tous les droits de tous les travailleurs.

— Et aussi parce que le danger de voir inscrit le projet dans la loi n'est écarté que *pour un temps*.

G.C.

INTERVIEW D'UN TRAVAILLEUR DE LA SOPAD NESTLE (PARIS 19^e)

« C'est dans l'usine qu'il faut unir ouvriers français et immigrés »

Q : Le gouvernement va tenter dans les semaines à venir de faire adopter toute une série de lois qui permettront si elles sont adoptées d'expulser sans problème des milliers de travailleurs immigrés. Ces lois, mais aussi leur annonce depuis plusieurs mois, jointes à la campagne anti-immigrés accusés pour l'occasion d'être responsables de la crise, visent en dissuadant ces derniers d'entrer en lutte, à diviser l'ensemble de la classe ouvrière toute entière face à l'austérité. Peux-tu nous dire quelles en sont les conséquences dans ton usine ?

R : Le problème de la série de lois racistes que le gouvernement entend faire voter rapidement touche particulièrement la SOPAD : dans mon usine, il y a environ 50 % de travailleurs immigrés dont une partie qui vient des colonies françaises ; environ 250 travailleurs sur 500 sont des ouvriers immigrés. La première chose à dire : le patron, comme beaucoup de patrons d'ailleurs, n'a pas attendu que soient votées les lois Barre-Bonnet et Stoléro pour tenter d'imposer aux travailleurs immigrés des postes de travail parmi les plus durs. Il est frappant de constater que le personnel immigré travaille le plus souvent en équipe 2X8 d'une part et occupe le plus souvent d'autre part des postes de manœuvres.

Le plus grave est que maintenant si les lois passaient, le patron pourrait beaucoup plus empêcher la

révolte de ces travailleurs contre les conditions de travail et d'emploi dont je viens de parler. En cas de révolte, ce sera non seulement la possibilité de licenciement comme avant mais être licencié, ça serait avec ces lois, se retrouver — en cas de chômage, plus de six mois — avec l'expulsion hors du pays. On voit donc le moyen de pression très concret que les lois en cours de discussion risquent de faire peser sur nos 250 camarades immigrés. Mais surtout, aujourd'hui, il y a autre chose : le patron entend fermer l'usine. Lutter ? Bien que le problème se pose pour tout le monde, il sera beaucoup plus difficile pour les mêmes raisons de faire entrer en lutte les travailleurs immigrés.

Q : Face à l'attaque de la bourgeoisie contre les immigrés pour mieux faire passer sa politique d'austérité à l'ensemble de la classe ouvrière, il faut au contraire répondre et construire pas à pas, son unité. Peux-tu nous dire en tant que travailleur français ce qui a commencé à être fait en ce sens ?

R : Pour voir comment faire échec petit à petit aux lois qui se mettent en place, il faut bien voir comment la bourgeoisie procède. Elle ne se contente pas de mettre en place des lois qui, sous prétexte, par exemple, de « trouble à l'ordre public », peuvent permettre de faire peser un chantage permanent d'expulsion sur les travailleurs immigrés. Paral-

èlement à ces lois, toute une propagande diffuse raciste existe sur les travailleurs immigrés. Il s'agit évidemment d'inculquer un certain nombre d'idées fausses sur les travailleurs immigrés aux travailleurs français, touchés eux aussi par la crise. Cette idée fondamentalement, c'est « les travailleurs immigrés sont responsables de la crise ». Il s'agit, par ce biais évidemment, de dissuader les travailleurs français de réagir face aux expulsions de leurs camarades immigrés car, s'il y a riposte, la politique d'immigration en prendrait un coup.

Il faut donc, dans un premier temps et dès maintenant, démonter cette propagande, ce qui est le premier pas vers cette unité dont à tant peur le patronat.

La propagande des patrons, c'est que les travailleurs immigrés sont responsables du chômage. Expulsés, le chômage diminuerait. Il faut bien expliquer, et c'est ce qui commence à se faire, avec des exemples très concrets surtout en quoi c'est faux : ainsi expliquer que dans les grands secteurs, par exemple comme dans la sidérurgie, dans le bâtiment aussi, très touché, en quoi les travailleurs immigrés sont-ils responsables des licenciements ? Au contraire, ils sont les premiers à en subir les conséquences !

Les patrons ont un second argument pour diviser les travailleurs : une fois que les travailleurs immigrés ont été accusés d'être responsables du chômage, les patrons

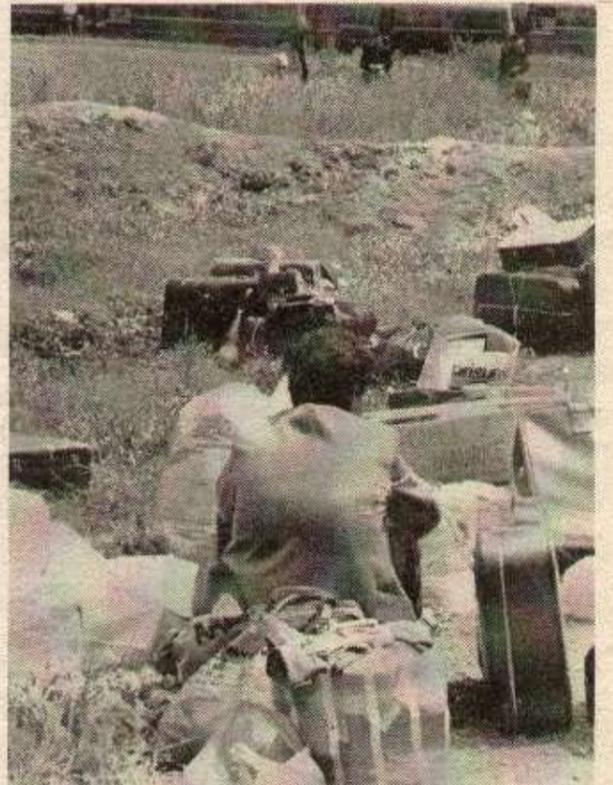
— et c'est le cas de notre patronat — disent aux travailleurs français, pour qu'ils se rassurent, que les immigrés seront les premiers licenciés, sous-entendu peut-être bien uniquement eux. « Vous, travailleurs français, vous avez peut-être une chance de vous en sortir ».

La division est double ! Il s'agit de faire taire à la fois les travailleurs immigrés par la pression et les travailleurs français par l'espoir pour eux de s'en sortir ! Là encore, et nous allons le faire, il faut démonter cet argument : la boîte va fermer et les travailleurs français seront donc aussi licenciés ! Il faut montrer que l'« espoir » laissé à certains travailleurs français, comme quoi ils ne seront pas licenciés, est toujours la tactique employée depuis plusieurs années par de nombreux patrons. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, mais important, en 1972, les maîtres de forge sidérurgistes ont licencié les immigrés en prétendant que les Français ne seraient pas touchés ; en 1979... ils ont tenté de virer les Français !

Il faut, en résumé, démonter les réflexions du genre « Les travailleurs immigrés, comme nous, ont droit au travail. Mais que voulez-vous, si on les remercie, il y aura moins de chômeurs ». Il faut aussi appuyer dans les semaines à venir d'autres réflexions qu'on entend à l'approche de la fermeture, réflexions qui prouvent que les travailleurs savent anéantir, sur des points précis, les divisions patronales. « Les tra-

vailleurs immigrés sont exploités, comme nous, et même doublement en France et dans leur pays, tout cela pour le profit des capitalistes qui nous exploitent aussi, donc tous. Il faut se défendre ensemble ».

Il faut appuyer ces réflexions. Il en va du résultat de la bagarre qu'on va mener contre la fermeture ! Il faut mettre tout en œuvre pour construire l'unité des travailleurs de la boîte, Français et immigrés, face à la fermeture.



« Prend ta valise et dehors » : sans même un recours à la justice, sur décision administrative ou policière, au bon vouloir des patrons et marchands de sommeil, comme la Sonacotra... C'est cela, déjà appliqué, que généraliseraient les lois Barre-Bonnet-Stoléro. Dans les entreprises, dans les quartiers, autour des foyers de travailleurs immigrés, la bataille solidaire, Français-immigrés, contre les lois Barre-Bonnet-Stoléro est une bataille de longue durée

Tous à la manifestation Samedi 1^{er} décembre 14h30 à Barbès

- Non aux lois anti-immigrées et anti-ouvrières !
- Égalité des droits sociaux et politiques !
- Non aux expulsions, non au contrôle de l'immigration !
- Réintégration des résidents dans les foyers !
- Ouverture de négociations avec le Comité de Coordination !
- Travailleurs Français-immigrés : une seule classe ouvrière !

Tels sont les mots d'ordre de la manifestation à laquelle appellent :

Le Comité de coordination des foyers en lutte ; Des associations de travailleurs immigrés : CTA, UTIT ; Des organisations de masse : GEDETIM, FASTI, MAN, CUFI, GISTI, Libération Afrique ; Les comités de soutien aux foyers de Villejuif, Ivry, Montreuil et Bagnolet ; Des UL et des sections syndicales GFDL et CGT.

Participent également à la manifestation diverses organisations politiques : nos deux Partis (le PCML et le PCRM), le PSU, la LCR, etc.

LE SUPER A 3,10 F : QUAND LE VOLEUR CRIE AU VOLEUR

Le super à plus de 3,10 F ce week-end ? Si la date n'est pas encore très sûre, de toute façon, la hausse ne saurait tarder. Ainsi en a décidé le gouvernement. Le ministre de l'Economie, Monory, vient de le confirmer à des journalistes lors d'un déplacement à Toulouse.

Ce sera donc la cinquième fois depuis le début de l'année 1979 que les pompistes vont modifier le prix

affiché sur leurs pompes. La cinquième fois que le chiffre inscrit en bas du chèque, une fois le plein fait, sera augmenté. En cette époque des impôts locaux à payer, du dernier tiers provisionnel, sans compter les diverses augmentations des tarifs (gaz, SNCF...), voilà une augmentation qui va grever une nouvelle fois le budget - déjà mince - des travailleurs.

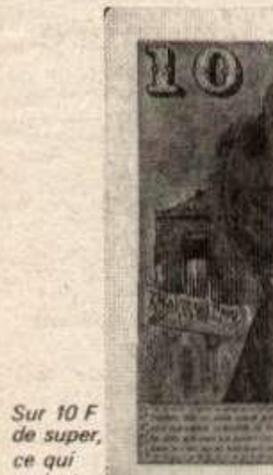
Ce que déclarait en mars 1979 un conseiller de l'OPEP, Nicolas Sarkis, au journal France-Pays arabes :

Sur les conséquences de l'inflation et de la baisse du dollar :

(...) « Aujourd'hui, les pays de l'OPEP doivent, pour acheter le même produit ou la même quantité de produits dans les pays industrialisés, exporter au lieu d'un baril en 1974, deux et même trois barils. Surtout lorsqu'ils entendent acheter des biens d'équipement dont les prix augmentent à un rythme fantastique, beaucoup plus rapidement que les prix de biens de consommation » (...)

Sur les recettes des pays producteurs :

(...) « Toutes taxes comprises, un baril de produits raffinés était vendu, en juin 1978, à 40 dollars alors que le prix du brut ne dépassait pas les 12,70 dollars, soit un écart de 27,30 dollars. A cette date, la structure des prix des produits pétroliers était décomposée de la manière suivante : 16,3 % en coûts de production, de transport, de raffinage et de distribution, 27,5 % en recettes des pays producteurs, 46,4 % en fiscalité française et 9,8 % en profit des sociétés pétrolières. Comparé à janvier 1975, la part des pays producteurs est tombée de 33,3 % à 27,5 % et celle du fisc français de 37,2 % à 46,4 %. En chiffres absolus, la disproportion est plus éloquente. Pour une tonne de produits raffinés, les recettes des pays producteurs passaient de 330 Francs en janvier 1975 à 390 Francs en juin 1978, alors que celles du fisc français passaient au cours de la même période de 330 F à 658 F. Ce problème de la taxation mérite, naturellement, beaucoup plus de développement. J'ai tenu ici à uniquement souligner cette attitude paradoxale qui consiste à accuser les pays de l'OPEP de trop augmenter les prix du pétrole, de les augmenter de façon « insupportable », d'être responsables de l'augmentation des prix payés par les consommateurs, alors que ce sont les gouvernements des pays industrialisés eux-mêmes qui augmentent leur fiscalité à un rythme beaucoup plus important. » (...)



Sur 10 F de super, ce qui revient aux Pays producteurs



Compagnies pétrolières



Etat

Cinquième hausse du super et de l'ordinaire. A chaque fois, la ritournelle se déclenche : « C'est la faute au pétrole qui augmente sans cesse ».

L'argument est asséné, amplifié par de multiples déclarations alarmistes, et depuis 1974, les gros sabots de l'hystérie anti-arabe n'ont guère été déchaussés, et les pays producteurs continuent d'être désignés comme responsables... de tout : la pénurie, l'inflation, le chômage... ! Peu importe les nuances, plus le mensonge est gros et mieux ils voudraient que nous l'avallions !

Cette fois-ci, nous étions déjà au courant, il y a une quinzaine de jours : au début du mois d'octobre, le pétrole brut importé par la France était relevé de 5 %. Comme certaines pratiques scandaleuses des Compagnies pétrolières (faire jouer la hausse sur des stocks pétroliers achetés à un taux inférieur) avaient fait grand bruit à l'époque, le gouvernement attend maintenant environ 45 jours pour répercuter les tarifs pétroliers. 45 jours, le temps environ nécessaire pour le voyage d'un tanker entre le golfe et le port européen de débarquement de sa cargaison. 45 jours, le temps aussi d'orchestrer la

campagne d'intox, de préparer les esprits en soufflant le chaud et le froid, et finalement de faire accepter l'idée que la hausse serait inévitable. Le suspense ne porte alors que sur : 5 ou 10 centimes ? Ce week-end ou le prochain ? Et quand la future augmentation ?

Le super à 3,10 F ou 3,15 F, inévitable ? Loin de là ! Alors, examinons quelques points :

D'abord, les hausses du prix du pétrole brut. Rappelons quand même que les hausses de 1973 étaient une remise en cause du pillage des ressources effectuées par les compagnies pétrolières. Depuis cette date jusqu'à la fin de 1978, le prix de référence du brut a augmenté de 9% (de 11,64 dollars le baril en fin de 1973 à 12,7 fin 1978).

Loin d'être « intensifiée », cette hausse correspond à un simple rattrapage. En effet, en tenant compte de la baisse du dollar et de la hausse des prix des produits industriels importés par les pays producteurs, ceux-ci ont perdu plus de 4% de leur pouvoir d'achat durant cette période.

LE ROLE DE L'INFLATION

Citons quelques chiffres :

en 1974, les ressources nettes de l'OPEP étaient de 61 milliards de dollars ; en 1978, avec une production supérieure et des prix plus élevés, 20 milliards de dollars. En fait, pour les USA, le prix du baril est passé en dollars constants de 7,44 en 1974 à 7,19 en mars 1978. Cette baisse des ressources est due avant tout à la baisse du dollar. Autres chiffres : le prix de la tonne de pétrole brut n'a cessé de diminuer depuis 1974. Un rapport officiel pour la préparation du 8^e plan, indique que le prix de la tonne est passé de 591 à 563 F en 1976 et 485 F en 1979. Les experts français reconnaissent d'ailleurs que le prix du brut a baissé de 20% depuis 1974. Qu'on ne vienne donc pas nous parler de « hausses injustifiées » qui mettraient en « péril » l'économie nationale !

Mais il y a aussi la répartition des recettes pétrolières : entre la part revenant aux pays producteurs, et celle des compagnies pétrolières et l'Etat, la marge est plus qu'anodine : six fois plus dans la poche du fisc et des pétroliers ! Si l'on ôtait du prix d'un litre de super ce que prend l'Etat et le profit des com-

pagies, nous ne paierons le litre qu'1 F45, y compris en tenant compte du raffinage et du transport (voir notre tableau). De plus, une hausse de 5 % décidée par les pays producteurs ne peut pas avoir automatiquement une influence sur le prix d'un produit pétrolier vendu en France : elle n'intervient que sur un poste minime de ce prix. Et de toute façon, pas de l'ordre de 15 centimes sur un litre de super !

Michel BERTEL

EVOLUTION DU PRIX DE L'ESSENCE - SUPER

Année	Perçu par l'Etat	Part des compagnies pétrolières	Part revenant aux pays producteurs	TOTAL
1973	0,90 F	0,35 F	0,10 F	1,35 F
1974	0,96 F	0,57 F	0,21 F	1,75 F
1976	1,34 F (60 %)	0,51 F (22,3 %)	0,40 F (17,7 %)	2,25 F
1978	1,60 F	0,60 F	0,48 F	2,68 F
1979	1,94 F (63,6 %)	0,53 F (17,4 %)	0,58 F (19 %)	3,05 F

En bref...En bref...En bref...En bref...En bref...En bref...En br

MORHANGE : REQUISITOIRE SCANDALEUX !

Le procès du talc Morhange dure depuis plusieurs semaines au Tribunal de Pontoise. Jeudi, le Procureur a prononcé son réquisitoire : il réclame de 1 à 15 mois de prison avec sursis. Rappelons que l'irresponsabilité de ces gens-là avait entraîné la mort de 36 nourris-

sons et le handicap extrêmement grave d'environ 200 autres...

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

Plusieurs milliers de travailleurs ont manifesté jeudi dans de nombreuses villes de France pour obtenir une réduction du temps de travail. Ces manifestations étaient appelées par

la CFDT, la CGT et la FEN.

INSECURITE MORTELLE

M. Lardan, 19 ans, peintre intérimaire à l'usine Citroën de St-Ouen-Epinay est mort électrocuté jeudi. Il est resté suspendu de longues minutes à une poutrelle qui fournit le courant pour les ponts roulants.

DENAIN : CHÔMAGE TECHNIQUE

Jeudi, pour le troisième jour consécutif des sidérurgistes cégétistes de Denain ont reconduit la grève avec occupation de l'entreprise contre 1 600 suppressions d'emplois. La direction d'Usinor de son côté a décrété le chômage technique. Rappelons que l'occupation a été votée par

une minorité de sidérurgistes.

BOREL LICENCIE SIX GREVISTES

En grève depuis le 12 décembre, le personnel du restaurant de la Tour Fiat la Défense doit désormais faire face à la répression. Borel vient d'annoncer le licenciement de six grévistes dont deux délégués CFDT

TIMOR-EST

L'Assemblée générale de l'ONU a réaffirmé avec une majorité de 82 voix, le droit à l'autodétermination du peuple de Timor-Est, occupé depuis 1975 par l'Indonésie.

RELEVÉ DANS LA PRESSE FIN 1974 DEBUT 1975

o A l'hôpital universitaire de Paris, 54 membres du personnel déclarent assumer collectivement la responsabilité de l'avortement pratiqué le 8 février... Le MLAC occupe la maternité de Besançon... A l'hôpital Henri Mondor de Créteil, une jeune femme meurt des suites d'un avortement clandestin... Le cardinal Marty : l'avortement est incompatible avec l'évangile... Le MLAC fait le siège de Saint-Antoine... «L'avortement demeure une œuvre de mort» déclare M. Lecanuet... M. Michel Debré dépose une proposition de loi en faveur des mères de famille... Le Conseil national de l'Ordre demande un recrutement spécial de médecins volontaires... Le docteur Lelièvre maintient son refus de faire des avortements à l'hôpital de Melun... A la demande du MLAC, des médecins de l'hôpital Lariboisière procèdent à deux avortements...

CONTRACEPTION Ce qu'on a eu, c'est par nos luttes, AVORTEMENT nous n'aurons que ce que nous arracherons

Octobre 1974 : quelques semaines avant le vote de la loi Veil par le Parlement. Le numéro de Marie-Claire de ce mois annonce à la une : «Notre enquête révèle : déjà, on peut avorter, en France, librement, sans se cacher, en toute sécurité. Voici les faits». En pages intérieures, un reportage, du reste intéressant, sur les avortements pratiqués par un groupe du 12^e arrondissement de Paris !

Octobre-novembre 1979 : Par deux fois, nous descendons dans la rue, pour exiger, cinq ans après le vote de la Veil, une réelle libération de l'avortement ! Est-ce à dire que rien n'a changé ? Pas tout à fait, mais on est loin du compte. Combien d'hôpitaux qui, aujourd'hui encore, refusent de pratiquer des avortements, ignorent complètement la contraception ? Combien de femmes qui, aujourd'hui encore, sont obligées d'avorter hors-la-loi, dans des

cliniques privées ou à l'étranger. «en se cachant» ? Pourquoi, aujourd'hui encore, est-ce l'arbitraire le plus complet, la loi dictée par les chefs de service des hôpitaux ?

Inconstamment, la loi Veil a été votée sous la pression des luttes. Mais ce n'est pas la loi Veil qui a permis l'ouverture de centres IVG, ou de ce qui en tient lieu la plupart du temps. Faites le tour, et vous serez frappés : le Kremlin-Bicêtre, Colombes, Lariboisière... tout ce qui existe a été obtenu par la pression des femmes, des syndicalistes des hôpitaux... Au Kremlin-Bicêtre : «C'est venu d'anciens du MLAC, d'étudiants en médecine et de gens du Planning Familial qui n'ont pas accepté qu'un an après le vote de la loi Veil, il soit toujours quasiment impossible d'avorter à l'hôpital. On s'est réunis avec le personnel, on s'est revus, et on a mis au point un projet. L'idée, c'était

d'assurer dans un même lieu interruptions de grossesse et contraception, c'était aussi que l'équipe soit composée de volontaires motivés...»

Cette histoire, à quelques variantes près, est la même partout et continue, cinq ans après... Il suffit parfois d'un changement de personnel, de la prise en mains de l'hôpital par un patron qui refuse l'avortement, et tout peut être à recommencer ! Les centres où les choses se passent bien sont presque l'exception, et sont soumis aux mêmes menaces. Pour ces simples raisons, comment peut-on parler de libération réelle de l'avortement et de la contraception ? Comment s'en remettre aux textes de loi, qui ne font que favoriser cet arbitraire, avec toutes les mesures restrictives prévues ? Comment admettre qu'une femme pourra ou non avorter, selon que le chef de centre est de tel ou tel avis ?



Samedi dernier, par dizaines de milliers dans les rues de Paris

CENTRE DE COLOMBES

Impossible de faire face à toutes les demandes

Le centre IVG de l'hôpital de Colombes est certainement des plus connus dans la région parisienne. Par les luttes qui l'ont fait naître, par les luttes menées par le personnel sur la question de la contraception, par l'accueil que les femmes y reçoivent, la qualité des relations médecins-femmes... C'est, pour les femmes de la circonscription, et pour l'ensemble du mouvement de lutte pour la libération de l'avortement et de la contraception, un incontestable acquis. Mais pas de triomphalisme, pas d'optimisme exagéré de la part de l'équipe. Elle est bien trop consciente de la fragilité d'un certain nombre de situations, de la réalité bien plus difficile presque partout ailleurs.

A Colombes même, c'est un combat quotidien. N'a-t-on pas craint, il y a peu, que le centre perde son autonomie et retourne sous la coupe d'un patron d'hôpital hostile ? C'est bien une tentative de cette sorte qui est en train de faire à Tours le célèbre professeur Scutoul, adversaire forcené de l'avortement...

Le Centre a été ouvert en octobre 1975. Il aura fallu une «descente» du MLAC, une mobilisation des médecins de la circonscription, pour arracher cette victoire ! Dès le départ, il a regroupé plusieurs médecins engagés depuis longtemps dans la lutte pour la libération de l'avortement, des infirmières «motivées», comme on dit.

Dans la lettre envoyée par l'équipe aux médecins du secteur, lors de l'ouverture du Centre, les objectifs étaient clairement affirmés : «Cette unité se fixe deux objectifs :

— répondre aux besoins de la population de notre circonscription en matière de contraception et d'interruption volontaire de grossesse.

— faire un travail de synthèse à partir de notre pratique, de manière à éclairer un certain nombre de questions relatives à la contraception et à l'IVG.

(...) Nous nous proposons de considérer dans un ensemble les problèmes de contraception et d'interruption de grossesse. En effet, une grossesse non désirée est souvent l'occasion d'aborder et de résoudre, en accord avec la situation particulière de chaque femme, les problèmes de contraception.

MAITRISER LA CONTRACEPTION

L'équipe se fixe donc pour tâche d'aider les femmes qui vien-

LE CENTRE EST DÉBORDÉ

Tous ces objectifs ont été remplis au mieux : discussions collectives avant l'intervention, beaucoup d'IVG sans anesthésie (464 sur 568, du 1^{er} janvier au 31 octobre 1978) alors que la majorité des hôpitaux de l'Assistance publique l'imposent systématiquement... Mais le centre est débordé ! En janvier de cette année, il reçoit entre 15 et 20 demandes d'IVG par jour, c'est-à-dire plus de 100 par semaine, alors qu'il ne peut en effectuer qu'une vingtaine. Plus de 80% des demandes sont donc renvoyées dans les cliniques privées. C'est la même chose en ce qui concerne les demandes de consultation de contraception ! Chaque jour, les membres de l'équipe sont sollicités pour participer à des réunions d'information à l'extérieur de l'hôpital, dans les écoles en particulier. Une activité dont le directeur de l'hôpital refuse qu'elle soit faite sur le temps de travail... C'est pour ces raisons, et quelques autres, qu'au début de cette année, l'équipe a fait une longue grève administrative.

ment au centre à maîtriser le plus possible la contraception, et pas seulement de pratiquer des avortements.

D'autre part, elle utilise de préférence la méthode Karman, sans anesthésie générale, parce qu'elle présente les meilleurs garanties : moins traumatisante, ne nécessite pas un matériel énorme, coûte moins cher à la femme... et surtout, «cette méthode établit un climat de confiance. C'est grâce à un tel climat que la contraception sera discutée et mise en route dans les meilleures conditions. Bien sûr, si les femmes le désirent, ou dans le cas d'une grossesse plus avancée, l'équipe ne s'oppose pas à l'anesthésie. Mais contrairement à ce qui se passe dans bien des hôpitaux, on incite les femmes à venir le plus tôt possible, pour qu'elles puissent bénéficier de la méthode Karman.

Avec un des médecins de l'équipe de Colombes, nous avons longuement discuté. De Colombes, mais aussi plus largement... Après plusieurs années d'expérience, elle s'interroge plus que jamais. Par exemple sur la stagnation actuelle de la contraception, qui ne touche pas la moitié des femmes : 4 % des femmes seulement prennent la pilule, 12 % des couples utilisent les préservatifs masculins, 3 % ont recours à un stérilet, 2 % au diaphragme. Bien sûr, tout le monde ou presque sait que la contraception existe, mais beaucoup de femmes ne franchissent pas le pas.

Bien souvent même, la contraception n'est pas réellement vécue comme une libération. Information insuffisante ou déformée n'y sont pas pour rien, mais cela ne suffit pas à tout expliquer. Bien des résistances sont encore dues aux relations dans le couple, par exemple.

Pour l'avortement, l'expérience quotidienne prouve à quel point il est mal vécu par de très nombreuses femmes. Ce qui explique certaines demandes d'anesthésie, pour «oublier» ce qui se passe, avec des réveils très souvent douloureux. Parce qu'un avortement est ressenti comme un échec. Echec de la contraception, échec du couple, ou échec devant la vie qu'on nous fait, qui ne permet pas d'avoir les enfants qu'on aimerait pourtant avoir. Pour des raisons financières, mais pas seulement. Quand dans la rue une femme détourne la tête, plutôt que de dire bonjour au médecin qui l'a fait avorter, cela montre, contrairement aux affirmations de certains, que les femmes n'avortent pas le cœur léger...

Un centre de Planning Familial dans l'entreprise ? Depuis 3 ans, au journal Le Monde

Depuis trois ans, un centre de Planning Familial fonctionne au journal Le Monde à Paris. Un centre qui a été ouvert parce que les femmes, la majorité des employées, se sont battues, et qu'elles ont fait valoir leurs besoins et leur façon de voir. Une lutte lancée au départ par le groupe femmes-MLAC, qui a recueilli 300 signatures au bas d'une pétition exigeant l'ouverture de ce centre. Une lutte qui n'allait pas de soi, et qui s'est heurtée pendant tout un temps aux «interlocuteurs syndicaux», les femmes travaillant au Monde étant censées être «toutes parfaitement informées et ne pas avoir de problèmes». Supplément rapide, trop rapide, comment l'a révélé la pétition. En fin de compte, CGT et CFDT ont dû en convenir. Une commission Planning Familial était créée, en même temps qu'une bibliothèque. Mais il a fallu attendre plus d'un an pour disposer enfin d'un local spécifique.

Le centre est ouvert deux fois par mois, dans un local de l'entreprise. Ce qui permet de s'absenter plus facilement, sans avoir besoin de donner des tas d'explications. Avant, les femmes devaient attendre parfois assez longtemps pour un rendez-vous chez un gynécologue, ou passer une matinée à l'hôpital. Au centre, la consultation est gratuite, prise sur le temps de travail, et peut être anonyme. Les consultations sont données par un médecin du travail.

Les rapports entre médecin et femmes ne sont plus la domination par le savoir. Les femmes viennent pour s'informer, pour faire elles-mêmes leurs choix. Le centre est géré par une dizaine de personnes, syndiquées ou non. L'entreprise prend en charge le local et le gros matériel, le reste du matériel de fonctionnement, la rémunération du médecin et de l'assistante sont financés par le CE.

Un acquis précieux, qui mérite d'être popularisé !

HÔPITAL LARIBOISIÈRE (PARIS)

Aucun avortement avant novembre 1978 !

Aujourd'hui, ils se font aux urgences...

Lariboisière, c'est un hôpital assez typique pour Paris. Depuis le vote de la loi Veil fin 1974, aucun avortement n'y avait été pratiqué. Il est censé pourtant couvrir les besoins de trois arrondissements populaires, 9^e, 10^e, 18^e, avec l'hôpital Saint-Louis. Hôpital vétuste, comme beaucoup d'autres, peut-être plus encore. Une enquête du Planning Familial avait révélé une moyenne mensuelle de 85 demandes d'avortement.

Pourtant, aucune réponse positive n'a été donnée pendant quatre ans ! Il suffisait, comme le prévoit la loi, que le patron du service gynécologie fasse jouer la clause de conscience pour qu'aucune intervention n'ait lieu. Et il ne s'en est pas privé. Membre de «Laissez-les-Vivres», avec un de ses assistants, il a tout bloqué pendant quatre ans. Jusqu'au jour où... La suite, ce sont deux militantes du Comité Lariboisière qui nous l'ont racontée...

Le Comité Lariboisière n'est pas vieux, puisque les premières réunions ont eu lieu l'été 1978, à l'initiative des groupes femmes des 9^e, 10^e et 18^e arrondissements, qui ont envoyé une lettre aux organisations politiques, syndicales, et aux associations, afin d'obtenir l'ouverture d'un centre IVG. Une des difficultés au départ, qui subsiste partiellement aujourd'hui, c'est l'extériorité par rapport à l'hôpital, et à son personnel.

Ce n'est pas toujours facile, dans ces conditions, de faire pression sur l'administration. Malgré tout, des liens ont commencé à se tisser avec la section CFDT, et le travail a été lancé. Une première brochure, expliquant la situation, une pétition, un meeting. Entre-temps, pendant les vacances 1978, la direction annonce qu'un projet d'effectuer deux IVG par jour est étudié. Pour le comité, c'est loin d'être «une grande victoire», quand on voit les conditions dans lesquelles ça se passe !

A partir du 23 novembre 1978, après quatre mois de lutte, l'hô-

information n'a pu être faite en matière de contraception.

POUR UN VÉRITABLE CENTRE

En aucun cas, on ne peut parler d'un véritable centre d'interruption volontaire de grossesse, d'information sur la contraception et la sexualité. «Nous continuons la lutte pour obtenir un véritable centre tel que nous le voulons : il devra être en dehors de la maternité, avec des locaux spécifiques regroupant avortement, contraception et information sexuelle, avec mise en place d'un accueil collectif. Cet accueil doit garantir une véritable information sur les méthodes contraceptives et abortives, donnant ainsi aux femmes la possibilité de choisir et leur permettant une réelle prise en charge par elles-mêmes» déclarait le Comité en janvier 1979, quelques jours avant une manifestation qui partait précisément devant l'hôpital Lariboisière.

Aujourd'hui, il est question de déménager les urgences, et d'y installer provisoirement les IVG. Des plans sont à l'étude. Mais tout n'est pas réglé : l'écart reste énorme entre les demandes et les interventions réalisées : 215 consultations ont eu lieu, 139 IVG prévues, seulement 110 de faites. Pourquoi ? Assurément, tous les cas un peu hors la loi sont refusés. Pratique courante dans les hôpitaux, qui alimentent, par la lourdeur organisée de la procédure, les cliniques privées. De même, était particulièrement dissuasive. Dans ces conditions, aucune

DES ANNÉES DE MOBILISATION AVANT LA LOI VEIL

Entre 1966 et 1967, quatre projets de loi sont déposés à l'Assemblée nationale, contre le fameux article 317 punissant d'emprisonnement toute tentative d'avortement...

En 1961, le Planning commence à ouvrir des permanences.

Fin 1967, l'alinéa 3 de l'article 317 est abrogé, la contraception est autorisée en France. C'est la loi Neuwirth. Une autorisation parentale demeure exigée pour les mineurs. A noter que les décrets d'application de cette loi ne sortiront que cinq ans plus tard !

1971, le Planning Familial prend position contre une «demi-libération de l'avortement».

En avril, c'est le Manifeste des 343, à l'initiative du MLF.

En août, une première coordination internationale se réunit.

Le 20 novembre 1971, les femmes descendent dans la rue, dans 15 pays, pour réclamer la libéralisation de l'avortement. L'avortement commence à sortir du silence. C'est l'époque de la création des groupes de quartier.

Novembre 1972, procès de Bobigny, dont les femmes font un procès de l'avortement. Les manifestations se multiplient.

Février 1973, 330 médecins déclarent avoir pratiqué des avortements. Un médecin du Planning est inculpé.

Mars 1973, création du MLAC, la mobilisation s'étend dans tout le pays.

Juin 1973, le congrès du Planning vote la pratique des IVG dans les centres du Planning, qui rentrent dans l'illégalité. Sortie du film «histoire d'An».

17 janvier 1975, l'IVG n'est plus interdite, dans certaines conditions. C'est la loi Veil...



Par Monique CHERAN

Pas de quoi se vanter

Dans «l'exposé des motifs» expliquant son projet de loi relatif à l'interruption volontaire de grossesse, Monique Pelletier, ministre chargée de la condition féminine, a donné, avec fierté, des chiffres qui sont pourtant peu flatteurs pour l'administration ! (...) «En 1978 la moitié des hôpitaux publics, soit 337, ont réalisé des interruptions de grossesse et ont été à l'origine des deux tiers des 149 000 bulletins statistiques établis ; 330 établissements privés ont pratiqué également des interruptions»...

Y a-t-il réellement de quoi se vanter, quand la moitié des hôpitaux publics n'ont pratiqué aucun avortement ? Quant aux prétendus deux tiers d'interventions faites en hôpital public, il y a certainement lieu de les diminuer nettement. Comment croire que tous les médecins privés qui demandent le paiement en liquide vont ensuite sagement remplir les dossiers de statistiques ? Rappelons pour mémoire qu'à Paris, l'Assistance Publique n'effectue que de 3 à 5 % des IVG.

Une situation fluctuante... Si la pression baisse...

«Si dans le secteur public en France sont pratiqués 50 % des IVG, seulement 3 à 5 % le sont à Paris dans les hôpitaux de l'Assistance Publique. Nous donnons une explication à cette situation particulière : les hôpitaux de l'AP sont des CHU, les médecins y sont surtout là pour faire carrière et la clause de conscience y joue donc un rôle plus important qu'en province. Pourtant, une circulaire rappelle que si les chefs de cliniques ne veulent pas pratiquer des IVG, ils peuvent faire appel à des vacataires ; mais à Paris, les listes d'attente des vacataires sont importantes, et en général, on y postule pour faire carrière...»

Les structures de la médecine et leurs conséquences posent donc le problème d'un autre système de santé. De ce fait, la situation à l'Assistance Publique est fluctuante, puisqu'elle est soumise à des décisions individuelles des médecins. Nous n'arrivons pas à obtenir le véritable nombre d'IVG, mais nous avons pu constater que si les mouvements de pression baissent, le chiffre des IVG tend à diminuer.

Collectif Unitaire de la Région Parisienne 16/01/79

6 mois après l'élection du Parlement européen

QUOI DE NEUF A STRASBOURG ?

Par François NOLET

De sombres nuages ont plané sur le sommet européen qui s'est tenu jeudi et vendredi à Dublin. La position britannique sur les finances de la Communauté peut laisser présager une crise : si les réticences britanniques vis-à-vis de la CEE ne sont pas nouvelles, il semble que, cette fois, la Grande Bretagne soit disposée à aller plus loin que ses sempiternelles jérémiades.

Près de 6 mois après l'élection du Parlement européen au suffrage universel, présentée à l'époque par certains comme une avancée vers la supranationalité, qu'en est-il de l'évolution dans cette voie, tant espérée ou redoutée par certains ? Où en est l'avancée de la construction européenne depuis cette date ?

Le Parlement européen, souvenez-vous : c'était «l'espoir», selon les affiches d'une graphie aérienne produites par la CEE. Que n'a-t-on entendu alors sur le compte de cette assemblée, chargée de tous les maux ou parée de toutes les vertus ?

L'Assemblée européenne, c'était, selon les plus farouches partisans de l'Europe, l'espoir de voir les grands problèmes — chômage, crise de l'énergie — pris en main loin des égoïsmes nationaux. «L'espoir pour la France», nous disait-on.

Pour d'autres, c'était au contraire le risque d'une extension de la supranationalité, la certitude que le Parlement européen allait s'arroger des pouvoirs supérieurs à ceux que les traités lui accordent. C'était la vision d'une Europe dominée par l'Allemagne Fédérale, derrière laquelle se tenait à peine cachée la superpuissance américaine.

Pour tous, enfin, partisans ou adversaires, l'élection du Parlement européen au suffrage universel, c'était de toute façon le signe d'une avancée significative de la concertation entre les gouvernements européens.

Qu'en est-il aujourd'hui de ces prévisions ?

Magouilles en tous genres...

L'Europe, une idée généreuse qui allait enfin permettre de s'attaquer aux «vrais problèmes» ? Dès la première session du Parlement européen, l'épisode de l'élection à la présidence a commencé à faire déchanter les plus chauds partisans de l'Europe. Le petit jeu des combinaisons de couloir, caractéristique de tout parlement bourgeois, reprenait immédiatement ses droits. M.

désignation à la tête de la commission de l'agriculture d'un parlementaire britannique hostile à la politique agricole commune.

Depuis, Mme Veil ne cesse de fulminer contre les enjeux politiques au sein de la nouvelle Assemblée. Le dernier en date l'a carrément fait sortir de ses gonds : lors de la discussion sur le projet de nouveau règlement du Parlement, les radicaux italiens déposaient plus de 5 500 amendements. Episode fantaisiste, qui fut clos par l'acceptation par l'Assemblée de la quasi-totalité des revendications des radicaux italiens.

...pas de nouveaux pouvoirs...

L'élection du Parlement européen au suffrage universel laissait planer la possibilité que le Parlement, ainsi investi d'une sorte de légitimité, s'arroge des pouvoirs qu'il n'avait pas selon les traités. Les partisans de l'extension des pouvoirs de ce Parlement ont bien élevé la voix à plusieurs reprises, mais sans grand résultat immédiat. Deux incidents ont particulièrement marqué les sessions qui se sont tenues.

Le premier a consisté dans un débat sur la politique européenne en matière de production européenne d'armements. Deux parlementaires, dont un ancien ministre de la Défense (Chrétien-démocrate) d'Allemagne fédérale, demandaient à la Commission si elle comptait s'entendre avec l'OTAN pour établir un programme de production industrielle d'armements. Branle-bas de combat : le PCF et le RPR parlaient immédiatement en guerre contre ce débat : c'était la preuve irréfutable que le Parlement de Strasbourg entendait se mêler

main des Etats-Unis.

La baudruche était promptement dégonflée : la question donnait lieu à un débat de quelques dizaines de minutes. La Commission de Bruxelles rappelait que ce n'était pas la première fois qu'elle discutait avec l'OTAN de la production européenne d'armements, mais qu'en tout état de cause, la politique de défense des Etats n'était pas de la compétence des institutions européennes.

Second accrochage : la discussion sur le budget. Le Parlement amendait profondément le projet de budget présenté par la Commission. Incident rapidement clos : le Conseil des ministres des Neuf, c'est-à-dire les représentants des gouvernements, repoussait les amendements du Parlement, comme il a la possibilité de la faire à la majorité qualifiée.

...une avancée limitée de la construction européenne

Donc, les partisans de l'extension des pouvoirs du Parlement ont bien fait entendre leur voix, comme on pouvait le prévoir, mais n'ont pas obtenu gain de cause. Du moins certains peussent-ils que l'élection du nouveau Parlement européen allait créer une dynamique en faveur d'un renforcement de la concertation entre les gouvernements de l'Europe des Neuf. Voyons l'état des principaux problèmes qui restent pendents.

En mars de cette année, six pays de la CEE portaient sur les fonts baptismaux le nouveau système monétaire européen, dont on escomptait une stabilisation des cours des monnaies



Une rencontre Giscard-Thatcher : derrière les sourires, de solides divergences.

du Parlement européen, qui n'était pas encore intervenue.

Malgré le ralliement partiel et tardif de deux autres pays au SME, on pouvait s'interroger sur la stabilité à long terme d'un système qui liait entre eux des pays dont la situation économique (taux d'inflation, taux de croissance, chômage) est très différenciée. Tant bien que mal, le SME a tenu bon, quoique la Grande-Bretagne persiste à le boudier. Il lui est lié, de même fallu, en septembre, enregistrer une réévaluation du mark et une dévaluation de la couronne danoise. Le SME n'est donc pas un échec, mais pas non plus une réussite mirobolante.

Là où les choses n'ont pas changé, et ont même plutôt tendance à s'aggraver, c'est le problème de la politique agricole et celui, qui lui est lié, de la contribution financière britannique au budget communautaire. Le mouton reste un sujet de brouille persistant entre le président français et Mme Thatcher, cette dernière continuant à vouloir envahir la France d'ovins à bas prix.

Plus largement, le gouvernement britannique remet en cause l'ensemble de sa participation à la financière à la Communauté (les dépenses au titre de la politique agricole commune constituant la majeure partie des dépenses communautaires). Le gouvernement britannique s'émeut de ce que la Grande-Bretagne est le premier bailleur de fonds de la CEE, sans en tirer les contreparties souhaitables. En fait, la situation britannique s'ex-

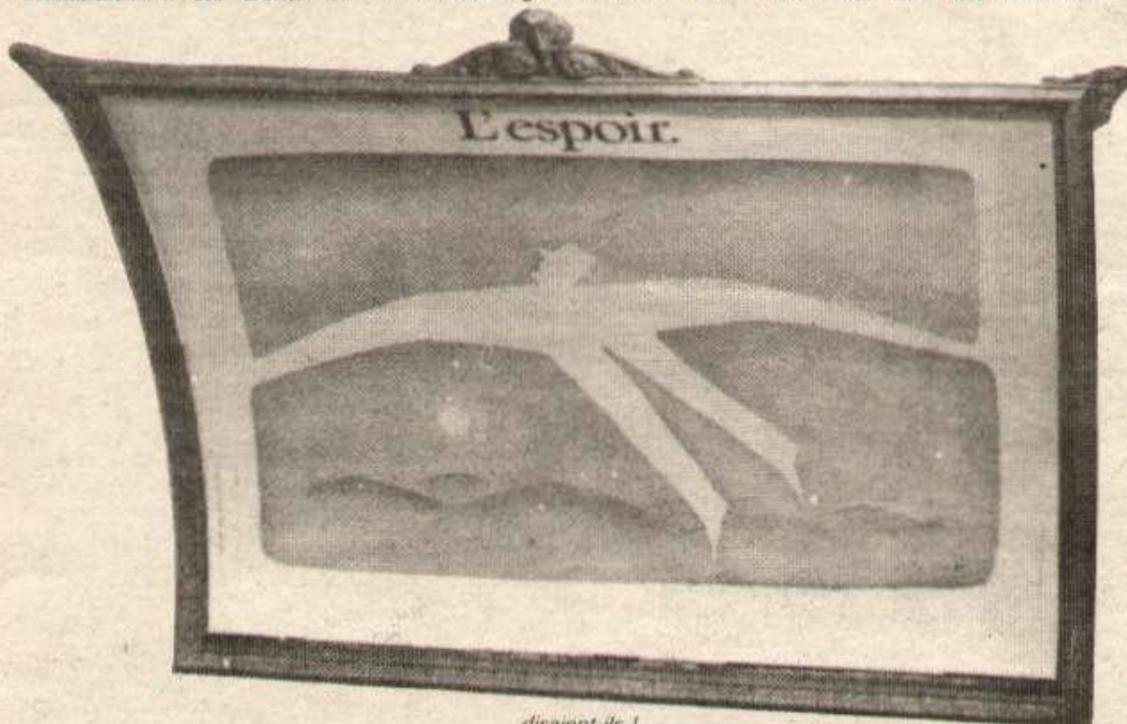
plique par son attitude vis-à-vis de la Communauté. Les ressources communautaires sont de deux types :

— Les droits de douane ou autres mécanismes d'effet équivalent qui taxent les importations réalisées hors CEE par les pays membres. Cette mesure est destinée à inciter les acheteurs à se fournir à l'intérieur de la CEE. La Grande-Bretagne achetant beaucoup aux pays du Commonwealth, elle paie donc beaucoup de droits de douane à la CEE.

— Une partie de la TVA. Les investissements étant faibles en Grande-Bretagne, les liquidités disponibles se tournent vers la consommation, accroissant ainsi sa part dans la TVA européenne. Rien d'étonnant donc à ce que la contribution britannique soit importante.

On pensait volontiers, après le retour aux affaires des conservateurs, que la Grande-Bretagne allait s'engager plus nettement dans la concertation européenne. Espoir déçu : Mme Thatcher ne démord pas d'un iota de sa position, qui rejoint d'ailleurs sur ce point celle de l'opposition travailliste et des syndicats.

Pas de progression décisive de la construction européenne, donc, et même plutôt des menaces. Mais tout de même, un acquis des efforts de l'Europe : le très prochain lancement de la fusée porteuse Ariane. Précisons malgré tout que cette fusée accuse déjà un retard technologique par rapport à ses concurrentes américaines. Est-ce sur ses ailes que s'envolera l'espoir de l'Europe future ?



...disaient-ils !

Poniatowski, envoyé spécial de l'Élysée, négociait difficilement l'élection de Simone Veil à la présidence, en échange de la

de la politique de défense des Etats, qui ne sont nullement de sa compétence. On voyait de surcroît se profiler par derrière la

européennes, alors que le dollar naviguait sur une mer démontée. Cette mise en place était d'ailleurs sans rapport avec l'élection

Après le discours de Giscard

PUZZLE A RECONSTITUER

Une causerie télévisée de Giscard, c'est un peu comme un caillou jeté dans l'eau. Ça fait un petit bruit suivi de quelques ondes qui progressivement s'étiolent avant que tout ne redevienne étale. La prestation présidentielle de mardi soir ne fait pas exception à la règle. Le caillou est au fond, mais on voit encore l'onde des réactions.

Celles-ci sont d'ailleurs très simples. Côté «opinion publique», on ne dispose que d'un sondage, publié par le *Quotidien de Paris*. Sur 1000 téléspectateurs «représentatifs», présents devant leur écran mardi soir, seulement 440 ont sulvis de bout en bout l'émission d'*Antenne 2*. Et un téléspectateur sur deux estime que Giscard n'a pas répondu aux questions qui se posaient. Mais n'accordons pas trop d'importance à ce sondage, pas plus qu'aux autres. N'est-ce pas un supprter de Barre (il y en a) qui expliquait de manière fort pertinente dans le *Monde* combien étaient fallacieux les sondages ? Notons simplement au passage que Giscard n'avait pas dû lire le *Monde* ce jour-là, puisqu'il disait mardi soir que «les Français (...) dans un récent sondage (...) ont manifesté leur confiance à Raymond Barre». Mais l'essentiel n'est pas là.

Quelles ont été les réactions des forces politiques bourgeoises aux propos giscardiens ? Le tableau est simple à dresser. D'un côté, ceux qui sont «confortés», «éclairés», «rassemblés», «mobilisés»; on peut en faire la liste : Lecanuet de l'UDF, Jacques Blanc de l'UDF, Fourcade de l'UDF, Gicquel, de la

télé, les frères Duhamel, de la télé. Pour être honnête, signalons aussi quelques commentateurs politiques de la radio.

De l'autre côté, les autres, tous les autres : les partis de gauche, bien sûr, les syndicats, évidemment, mais aussi le *Figaro* et l'*Aurore* de Hersant, et même le RPR, avec un Guichard et un Charpy revalisant dans l'ironie et la causticité.

Une telle unanimité dans la critique de l'action gouvernementale n'est évidemment pas fortuite. Elle intervient dans une période où le jeu parlementaire semble bousculer les habitudes acquises : un budget adopté alors que le PS, PCF et RPR s'étaient déclarés contre, une loi sur l'interruption volontaire de grossesse adoptée grâce aux voix de la gauche... et pour couronner le tout, une persistante rumeur sur un rapprochement PS-RPR. Comment s'y reconnaître ? C'est plus simple qu'il n'y paraît. Comme un puzzle à reconstituer, en sachant que chaque élément ne peut se rassembler qu'avec un ou deux autres, et eux seuls. Commençons par un bout, le PS par exemple. Il est divisé, fragmenté, entre les miterrandistes, les rocardiens et le Ceres, sans ou-

blier le petit morceau Mauroy. Toutes les combinaisons apparaissent de prime abord possibles. N'y a-t-il pas de convergences entre CERES et gaullistes, sur le thème de l'indépendance nationale par exemple. Ne trouve-t-on pas des préoccupations communes à Rocard et à Giscard ? Et Mitterrand, n'a-t-on pas dit qu'il était «gaullien» ? Essayons les combinaisons. Le PS dans son intégralité avec Giscard ? Impensable aujourd'hui dans la mesure où ce parti s'est construit et renforcé sur la base d'un langage et d'une alliance à gauche, avec le PCF.

Que les dirigeants du PS s'allient aujourd'hui à Giscard, et leur parti se dégonfle comme une baudruche.

Alors, Rocard avec Giscard ? Se serait faire fi des ambitions politiques de l'ancien leader du PSU. Rocard n'est pas un quelconque Fabre à qui on peut confier une pâle «mission sur l'emploi», il vise plus haut, beaucoup plus haut, et pour cela il a besoin de tout le PS derrière lui, ou du moins de son immense majorité. Inenvisageable également une quelconque alliance autonome du CERES, qui n'a de réalité que par et dans le PS. Que reste-t-il, dès lors, sinon une double nécessité pour le parti de Mitterrand : d'une part la nécessité d'être uni à l'approche de l'échéance présidentielle, et d'autre part la nécessité d'apparaître

comme solidement ancré à gauche, ce qui passe par l'alliance — éminemment conflictuelle — avec le PCF.

Les choix du RPR ne sont pas plus étendus, bien au contraire. Pourquoi s'agit-il, pourquoi fait-il des clin d'oeil aussi peu discrets aux socialistes. Pour rassembler des électeurs, il le dit ouvertement, mais aussi parce qu'il lui faut, c'est une question de vie ou de mort, se singulariser du pouvoir en place. S'il s'allonge devant Giscard, il perd sa spécificité, sa raison d'être, un électoral qui a voté pour la majorité en mars 1978, et qui dans son immense majorité ne le suivrait pas en cas d'alliance avec la gauche. Pour le RPR, si s'allonger devant Giscard, c'est la mort, rompre avec Giscard c'est aussi la mort. Cruelle position !

Le puzzle est vite reconstitué. Pour des raisons qui tiennent à la fois à la nature des électors respectifs, et aussi au projet politique de chacun des quatre grands partis bourgeois, tout renversement d'alliance est à exclure d'ici les présidentielles de 1981, sauf événement de grande ampleur bien entendu.

Comme dirait Giscard, nous sommes ici au royaume de la «basse politique». Une basse politique dont le Président de la République est totalement parti prenante.

N.D.

Sommet de Dublin : la fermeté britannique

La Couronne danoise dévaluée de 5 %

La première journée du sommet européen de Dublin a immédiatement démarré sur le problème le plus délicat, celui de la contribution britannique aux finances communautaires. Pour réduire la part britannique, des propositions chiffrées avaient été faites par la Commission de Bruxelles, tendant à permettre une réduction de 3,1 milliard de F, la contribution britannique.

D'entrée de jeu, Mme Thatcher refusait ces propositions comme insuffisantes, et exigeait une aide communautaire de 5,8 milliards de F (en plus des 3,1 milliards proposés) sous forme d'investissements communautaires en Grande-Bretagne, somme jugée inconcevable par ses partenaires.

Du côté français, on estimait qu'un effort supplémentaire ne pourrait être consenti qu'à la condition d'un accord sur les problèmes du mouton et de la pêche. Le chancelier Schmidt devait, pour sa part, clouer au pilori l'atti-

tude fort peu communautaire de la Grande-Bretagne en ce qui concerne le pétrole de la Mer du Nord : la Grande-Bretagne a augmenté le prix de son pétrole dès le 6 novembre, avant l'augmentation de l'OPEP.

En cas de désaccord persistant, Mme Thatcher menaçait de paralyser le fonctionnement des institutions communautaires.

Une nouvelle parvenue dans la soirée de jeudi apportait une pierre supplémentaire dans le jardin de l'Europe : la couronne danoise était dévaluée de 5 %. Précisément, l'un des sujets que devait aborder la conférence était le bilan du système monétaire européen qui vient, avec cette dévaluation, de connaître son second dérapage depuis sa mise en place en mars dernier. Rappelons que, bien entendu, la Grande-Bretagne reste toujours à l'écart du système monétaire.

Lire également en page 10

En bref... En bref...

● Les carnets de commande sont remplis

Selon la dernière enquête trimestrielle de l'INSEE, «les affaires» vont bien : la production s'accroît, et les carnets de commande des entreprises sont plus remplis que prévu. C'est sensible pour les biens d'équipement, mais aussi pour les biens de consommation où, comme le dit l'IBSEE, «le recul de la production a été freiné». Dès lors, une question se pose : quel sera finalement le taux de croissance pour l'année 1979 ? Doit-on croire Barre, qui annonçait récemment devant le Sénat un taux dépassant 3,5 % ? Doit-on croire Giscard qui parlait mardi sur *Antenne 2* d'un taux de 3,7 % ? Mais n'est-ce pas le même Giscard qui disait quelques minutes plus tard que « nous sommes le 27 novembre. On ne peut pas nous dire quel est le taux de croissance de l'économie française en 1979. J'ai demandé le chiffre hier, on ne peut pas nous le donner ». Mais alors, d'où sort-il ces chiffres ?

● Moraliser la vie politique

Pour rêver un peu : le PS vient de déposer une proposition de loi « tendant à moraliser l'exercice de la vie politique ». Cette proposition prévoit que « les détenteurs de mandats publics ou candidats à une élection seront tenus de remplir, lors de leur prise de fonction, un état déclaratif de leur situation de fortune détaillant l'ensemble de leurs biens (...) y compris ceux de leur conjoint et de leurs enfants à charge ». Cette mesure s'appliquerait aussi « au président de la République, au premier ministre et aux membres du gouvernement ainsi qu'aux parlementaires et aux candidats à la présidence de la République ». Cette proposition de loi n'a strictement aucune chance d'être adoptée.

AFFAIRE BOULIN

Cité en justice par le RPR à la suite de ses propos sur l'affaire Boulin, le journaliste de RTL, Philippe Alexandre, vient de faire connaître la liste de ses témoins. Parmi eux, cinq dirigeants du RPR : Charpy, Dechartre de l'AOP, Foccart, de Lipkowski et Jean-Claude Servan-Schreiber. Mais le procès n'est pas pour tout de suite : ce n'est que le 19 décembre que le tribunal fixera cette date...

LE SECOND REMPLACEMENT DE BOULIN

On votera dimanche à Libourne pour élire le successeur au conseil municipal de Robert Boulin. Le candidat RPR est favori dans une ville où l'ancien ministre du Travail était maire depuis 1959 et où la droite dispose de 23 sièges sur 27.

MARCHAIS ET LES CADRES

Le langage de la lutte, de la défense des pauvres, dont se pare aujourd'hui le PCF ne remet en rien en cause et son projet politique, et sa politique d'alliance avec certains secteurs de la bourgeoisie. En témoigne le curieux échange de lettre qui vient d'avoir lieu entre des cadres de la Régie Renault et Marchais lui-même, échange que rend public *L'Humanité* de vendredi.

Le 6 novembre dernier, 164 «cadres» de Renault-Billancourt écrivent à Marchais. Ils le félicitent de sa prise de position au sujet de l'affaire Boulin, de sa condamnation des «campagnes de discrédit personnel nourries d'allusions perfides... Mais ils s'étonnent que «par voies d'affiches ou de tracts, des

membres de l'encadrement sont pris à partie, désignés au personnel, avec photo à l'appui, comme des hommes dangereux». Par le PCF. La réponse de Marchais vaut son pesant d'or. Il ne peut pas ouvertement désavouer les militants incriminés : ce serait montrer par trop clairement où se situe le PCF, et ce serait risquer des réactions de la part de tous ces travailleurs qui subissent effectivement les brimades et l'arrogance des cadres. Mais, il ne peut pas non plus approuver chaudement leur dénonciation, car alors, il se couperait radicalement de ces couches «compétentes» auxquelles le PCF tient tant. Face à une telle contradiction, la réponse est plutôt ampoulée : Marchais «prend acte avec satisfac-

tion» du «soutien» des cadres à la «morale du journalisme» qu'il développe. Mais il estime que «les faits incriminés sont d'une autre nature», puisqu'il s'agit d'une «critique publique», et non pas «d'ingérences dans la vie privée». Tout cela en quelques lignes avant de s'étendre longuement sur «l'autogestion» qui permettra aux cadres «de donner toute leur mesure de leur responsabilité sociale, de leurs connaissances et de leurs capacités qui, seules, peuvent fonder une légitime autorité».

Alors, quel camp va être satisfait de cette lettre ? Les hauts-cadres de la Régie, ou les travailleurs ? La tonalité de la réponse de Marchais fait pencher pour la première solution.

CAMBODGE : les méthodes de Hanoï pour exterminer un peuple

La guerre d'agression que doit affronter aujourd'hui le peuple cambodgien est une guerre très différente de celle menée par l'impérialisme américain. Pour Hanoï, les buts sont clairs : il ne s'agit pas seulement de contrôler le Cambodge, il s'agit de l'assimiler, de faire disparaître le peuple du Kampuchea en tant que tel, de détruire non seulement son identité mais son existence même. La colonisation développée aujourd'hui par le Vietnam n'est pas une colonisation «classique», c'est une colonisation de peuplement où, dans des régions de plus en plus nombreuses du Cambodge, les colons vietnamiens prennent progressivement la place des paysans khmers. Depuis janvier 1979, non seulement 500 000 Cambodgiens ont été tués à la suite des opérations militaires vietnamiennes, qui vont des bombardements massifs aux épandages de produits toxiques (comme faisaient hier les Américains au Vietnam.)

mais aussi 500 000 autres Cambodgiens, au moins, sont morts de la famine provoquée par la destruction des cultures et l'accaparement des richesses naturelles du pays par le Vietnam.

Toutes les forces, toutes les personnalités patriotiques du Kampuchea, qu'elles se réclament ou non du Kampuchea démocratique, sont aujourd'hui catégoriques - et Norodom Sihanouk l'a rappelé encore mardi soir sur *Antenne 2* - ce qui se passe aujourd'hui au Cambodge est une guerre de génocide total menée par le Vietnam, avec l'appui de l'URSS.

Nous publions ici quelques-unes des révélations que vient de faire la mission permanente du Kampuchea démocratique auprès des Nations Unies, à Genève, sur la guerre vietnamienne.

1 - LA STRATEGIE DE LA FAMINE

DOCUMENTS - MISSION DU KAMPUCHEA DEMOCRATIQUE

Le «Conseil suprême» de Le Duc Tho

«(...) La clique Le Duan a fait intégrer la zone Nord-Est dans la 5^e Région militaire vietnamienne, la zone Est dans la 7^e Région militaire, la zone Sud-Ouest comprenant les provinces de Takeo, Kampot et Kandal, dans la 9^e Région militaire. Ainsi les 5^e, 7^e et 9^e Régions militaires vietnamiennes s'étendent à présent de la côte Est du Vietnam jusqu'à la rive gauche du Mékong et aux provinces de Takeo, Kampot et Kandal. Tandis que le Kampuchea tout entier est placé sous un haut commandant vietnamien appelé «haut commandant n° 479» dirigé directement par Le Duc Tho.

Aucun doute ne peut subsister sur la stratégie de la clique Le Duan visant à exterminer la race du Kampuchea et à avaler son territoire afin de renforcer sa position en vue de se livrer ensuite à l'agression et à l'expansion en Asie du Sud-Est.

Un projet de loi foncière pour s'emparer des terres du peuple du Kampuchea

A Phnom Penh, l'administration Heng Samrin est inexistant.

te. Ce sont les agresseurs vietnamiens qui, avec un «Conseil Suprême» présidé par Le Duc Tho, dirigent toutes les affaires et décident de tout.

En ce moment, ce «Conseil Suprême» est en train de rédiger un projet de loi foncière par laquelle les terres et rizières appartenant au peuple du Kampuchea seront attribuées aux colons vietnamiens dont le nombre d'élève à plus de 200 000, aux agents et aux cadres vietnamiens. Cette loi contiendra les clauses suivantes :

— toutes les rizières et terres non exploitées seront réquisitionnées par le «Tribunal vietnamien» à Phnom Penh.

— les propriétaires de terre et rizières devront céder une partie de terres et rizières aux colons, aux familles de militaires et aux agents administratifs vietnamiens sans contrepartie.

— les soldats et agents vietnamiens rendus invalides sur le front de l'agression du Kampuchea ont le droit de s'approprier des terres dans n'importe quel endroit pour construire une maison et dont l'administration des traîtres Heng Samrin doit couvrir les besoins.»

«Villages stratégiques»

«Pour exterminer au plus vite la race kampuchéenne, la clique Le Duan recourt à des procédés de plus en plus fascistes, en essayant de les dissimuler derrière des noms démagogiques. C'est ainsi que les «groupes d'entraide» qu'elle vient de lancer dans les régions qu'elle contrôle provisoirement, ne sont rien d'autres que des villages stratégiques où la vie est plus effroyable que dans les camps de concentration de Hitler. Les gens y sont main-

tenus enfermés sans hygiène ni nourriture et soumis à des traitements les plus cruels. Les femmes sont violées. Les jeunes, au-dessus de 15 ans sont envoyés de force aux champs de bataille.

Les aides humanitaires sont détournées sans vergogne par les agresseurs vietnamiens qui sont à la tête de ces «groupes d'entraide» et qui font en sorte que la population kampuchéenne n'y ait pas accès.

Dernièrement les agresseurs vietnamiens ont entrepris de déplacer la population dans 35 villages stratégiques portant le nom mirabolant de «groupes d'entraide» et ont fait main base sur les cultures et récoltes. A titre indicatif, dans les deux seules communes de Siemreap et Kampong Kanuot, province de Kandal, ils ont pillé 140 tonnes de riz et se sont appropriés 100 hectares de riz, 26 hectares de maïs et 20 hectares de manioc, patates douces et soja, ainsi que 100 bœufs et buffles. Ils ont parqué la population dans ces sinistres «groupes» et interdisent de travailler la terre. Ils abattent ceux qui tentent de s'en échapper et exigent de l'or contre quelques grains de riz.»

Les rafles du bétail

Le district de Kompong Tralach, province de Kompong Chhnang, qui avant l'agression, était un district en plein développement, et où les niveaux de vie s'amélioraient rapidement, a été mis à sac de fond en comble par les troupes vietnamiennes d'agression. Récemment, ces dernières ont rafié 1 200 charrettes et plus de 700 bœufs et buffles que les habitants étaient parvenus à soustraire à leurs opérations de pillage précédentes.

Le pillage du Tonle Sap

«Les Grands Lacs du Tonlé Sap se classent parmi les lacs les plus poissonneux du monde. Les produits de la pêche couvrent largement les besoins de la consommation nationale et constituent une source importante de rentrée de devises. Les Vietnamiens expansionnistes, avaleurs de territoire ont depuis toujours convoité les Grands Lacs et veulent se les approprier.

Dès que la clique Le Duan a agressé et envahi le Kampuchea, elle a cherché à s'emparer des Grands Lacs. Elle a commencé par prendre possession des bras des Grands Lacs à partir de sa confluence avec le Mékong par le truchement d'un soi-disant «accord de coopération». Puis dernièrement, sous le couvert d'une «conférence sur la pêche dans les Grands Lacs» qui a eu lieu du 11 au 13 septembre 1979 à l'Hôtel de Siemreap, elle s'est appropriée les Grands Lacs. Elle a décidé d'y installer des pêcheurs vietnamiens et

des fabricants vietnamiens de produits dérivés du poisson. Ces installations affecteront dans un premier temps 5 000 familles. De plus, elle a décidé d'augmenter les forces armées pour défendre ces colons et d'interdire à tout citoyen du Kampuchea de pêcher dans les Grands Lacs. Ce faisant, les agresseurs vietnamiens réalisent trois objectifs :

- ils se sont appropriés les Grands Lacs ;
- ils peuvent y implanter de nouvelles colonies vietnamiennes ;
- et ils affament le peuple du Kampuchea.

Menace d'épuisement des réserves de poisson des Grands Lacs

Les Grands Lacs représentent une source importante de poissons pour le Kampuchea démocratique. Depuis la nuit des temps, le peuple du Kampuchea y pratique la pêche. Mais depuis l'invasion vietnamienne, il n'a plus le droit d'y pêcher ni même de mettre les terres fertiles de leur bassin en valeur. Les agresseurs vietnamiens ont accaparé 4 000 barques et plus de 400 bateaux de pêche et se livrent à des pêches déprédatrices en installant des filets de manière intense même en période de ponte. A Stung Chrao, Kampong Chrao, Kampong Khleang, Kampong Phluk et Me Chrey, depuis le mois de mai, ils ont pêché pas moins de 2 000 tonnes de poisson. A ce rythme, les réserves de poissons des Grands Lacs risquent sérieusement de s'épuiser.»



«Des jumelages» très spéciaux

«Une des premières tromperies de la clique Le Duan a été de décider de jumeler toutes les provinces du Kampuchea avec les provinces vietnamiennes sous prétexte de faciliter l'organisation des aides. Ce qui s'est passé dans le district de Rolea Phear est révélateur du but de l'opération. Ce district fait partie de la province de Kampong Chhnang qui a été jumelée à la province vietnamienne de An Giang. Après le jumelage, Hanoï a déclaré que la province de An Giang envoyait des «techniciens», des «médecins», etc... à Kampong Chhnang. En fait ces derniers se sont chargés de mettre à sac le district de Rolea Phear et de tout envoyer au Vietnam.

Puis une grosse colonie vietnamienne de peuplement est venue s'implanter sous l'étiquette de «familles» des «techniciens» et «médecins», etc... Ces derniers se sont emparés de 350 hectares de plantations de bananiers et de patates. Le but de ces opérations de jumelage est de toute évidence, non pas d'organiser l'aide, mais le pillage systématique du Kampuchea.

A Prek Eng, Kandal

Dans la commune de Prek Eng, district de Kien Svay, province de Kandal, une grave famine sévit due à la destruction par les agresseurs vietnamiens de toutes les cultures et instruments de travail. En outre, inasouvis, ces derniers ont rafiés début septembre, la quasi totalité de la maigre récolte, à savoir 50 sacs de riz et 80 sacs de maïs. Qui plus est, ils ont amené 5 familles vietnamiennes et 20 militaires qu'ils ont présenté comme étant des médecins et instituteurs, et qu'ils ont mis à la charge de la population. Ces soi-disant médecins et instituteurs, en fait passent leur temps à ramasser les produits des cultures des habitants et à planter des clôtures pour s'approprier leurs terres.

Jumelage de Kompong Speu avec la province vietnamienne de Cu Long

Après avoir «jumelé» la pro-

vince kampuchéenne de Kampong Speu avec la province vietnamienne de Cu Long, les troupes vietnamiennes d'agression se sont mises à piller les biens et les cultures de la population de Kampong Speu avec encore plus de rapacité et à l'exploiter encore plus féroce. Récemment elles ont pillé plus de 300 hectares de riz hatif, 75 hectares de manioc, 32 hectares de maïs, elles ont démonté 48 maisons et écoles et emparé de 450 hectares de rizières ripiquées. Elles ont également emporté au Vietnam toutes les machines, décortiqueuses et outillages de toutes sortes et abattu 300 arbres d'essence précieuses pour être envoyés au Vietnam. Pis encore, elles ont massacré près de 200 personnes dont 20 professeurs et médecins et enrôlé de force près de 300 adolescents.»

Dans notre
prochaine édition :

**«TOUT MASSACRER,
TOUT DETRUIRE,
TOUT PILLER»**

«Il est intolérable de falsifier les faits de l'amitié militante vietnamo-chinoise»

Les mensonges de Hanoï réfutés par Hoang Van Hoan

(SUITE DU DOCUMENT DONT NOUS AVONS PUBLIÉ LES PREMIERS EXTRAITS HIER)

Afin de discréditer la République populaire de Chine, les autorités de Hanoï, non seulement combattent toute sa politique et ses réalisations actuelles mais, aussi falsifient tout le passé, niant grossièrement l'aide internationaliste considérable qu'elle a toujours apporté à la lutte anti-impérialiste du Vietnam. C'est à cette fin que le ministère des affaires étrangères du Vietnam vient de rendre public un «libre blanc» sur «30 ans de relations vietnamo-chinoises».

Hoang Van Hoan, dirigeant de longue date du

«Il est dit dans le Livre blanc que la Chine fit pression sur le Vietnam pour qu'il adopte la stratégie de la «longue embuscade», à savoir «empêcher le peuple vietnamien d'intensifier sa lutte armée au sud» dans «l'intention de perpétuer la division du Vietnam». C'est un mensonge dépourvu de tout fondement.

En réalité, peu après le rétablissement de la paix en Indochine, le Parti vietnamien a consulté les partis soviétique et chinois sur les principes que le Vietnam devrait suivre dans la lutte à l'avenir. A l'époque, le Parti communiste soviétique préconisait une coexistence pacifique entre le sud et le nord et une «réunification nationale pacifique sur la base de l'indépendance et de la démocratie». De leur côté, les camarades chinois estimaient que du fait du sabotage impérialiste, il serait impossible de réaliser la réunification du Vietnam au moyen d'élections générales comme le stipulaient les accords de Genève. Il faudrait alors se préparer à mener une lutte prolongée. (...)

En 1969, la clique de Ngo Dinh Diem proclama le décret n°10 de 1969, et massacra, à coups de haches, un grand nombre de sud-vietnamiens, dans diverses régions. Poussée à bout, la population s'arma pour se défendre. Le comité central du Parti vietnamien décida que le moment était venu de déclencher la lutte armée dans le sud, qui fut couronnée de succès. En 1960, mieux informés alors de la situation nouvelle survenue au sud Vietnam, les camarades chinois dirent explicitement au Vietnam : auparavant moins bien informés de la situation, nous estimions qu'il n'était pas temps de révéler vos forces. Maintenant, nous pensons que vous avez eu raison d'amorcer la lutte armée au sud et nous vous soutenons sans réserve.

Manifestation frappante de ce soutien : en 1962, la Chine fournit spécialement plus de 90 000 fusils et mitrailleuses pour le développement de la guérilla du peuple sud-vietnamien. Par

la suite, au fil des luttes armées de la population sud-vietnamienne, la Chine augmenta le volume de son aide. Donc, on peut dire que la quasi-totalité des armes et équipements de l'armée de libération du Sud-Vietnam étaient fournis par la Chine, à l'exception de la partie arrachée à l'ennemi. Pour acheminer rapidement le matériel militaire vers le sud, la Chine ouvrit, au prix d'une somme colossale, une ligne de transport via le Kampuchéa et construisit un port secret dans l'île de Hainan. En plus, elle mit, chaque année, des dizaines de millions de dollars américains à la disposition du Sud Vietnam.

Par ce qui précède, on voit nettement l'attitude chinoise : à la fois soutenir la lutte armée de la population sud-vietnamienne et fournir activement une assistance militaire (...)

L'AIDE CHINOISE EN EFFECTIFS ET EN MATERIEL

Le Livre blanc de Le Duan et compagnie affirme qu'à cette époque : «L'essentiel de l'aide chinoise est constituée d'armes légères et d'équipements de logistique» et que cette aide est «utilisée comme instrument politique pour réaliser sa politique expansionniste». Or, la vérité est que durant la résistance à l'agression américaine et au colonialisme français, la Chine, sans se contenter de fournir un soutien politique et moral des plus énergiques au Vietnam, lui a donné une aide considérable en effectifs et en matériel, une aide qu'on ne peut comparer à aucune autre, et qui fut accordée sans aucune condition.

Sur une demande du président, Ho et conformément à des accords entre les deux gouvernements, dès octobre 1965, plus de 300 000 soldats chinois appartenant à des unités de DCA, du génie, des chemins de fer et de logistique, vinrent travailler au nord Vietnam. Les camarades chinois descendirent beaucoup d'avions ennemis, construisirent des milliers de kilomètres de

peuple vietnamien, aujourd'hui réfugié à Beijing, réfute systématiquement les mensonges de Hanoï dans un article publié lundi 26 novembre, par l'agence Chine nouvelle, et qui constitue un document de premier ordre.

Nous avons publié hier des extraits de la partie se rapportant à l'aide chinoise au Vietnam durant la période de la colonisation française. Nous poursuivons cette publication aujourd'hui avec des extraits se rapportant à la période de la lutte contre l'impérialisme US.

routes destinées à soutenir le front et assurèrent les transports sans heurt. Des milliers de soldats chinois sont morts en héros sur le sol vietnamien. Leurs tâches accomplies, en juillet 1970, ces unités furent rapatriées jusqu'au dernier soldat.

Sur le plan matériel, de 1950 à 1978, la valeur totale de l'aide chinoise au Vietnam a dépassé 20 milliards de dollars. Plus importante que toute autre assistance étrangère au Vietnam, elle comprenait notamment des armes lourdes et légères, des munitions ainsi que d'autres articles d'usage militaire en quantité suffisante pour équiper plus de deux millions d'hommes des trois forces, des centaines d'entreprises de production et d'usines de réparation et d'entretien, plus de 300 millions de mètres d'étoffes et plus de 30 000 camions. La Chine a aidé le Vietnam à construire des centaines de kilomètres de chemin de fer et lui a fourni la totalité des rails, des locomotives et des wagons nécessaires, au cours des années de mauvaise récolte au Vietnam, elle lui a fait don de plus de cinq millions de tonnes de céréales. Alors que la Chine arrivait à peine à se suffire en pétrole avec l'exploitation des champs pétrolifères de Daqing, elle a livré près de 2 millions de tonnes d'essence au Vietnam. Parallèlement, la Chine a offert

au Vietnam plus de 3000 kilomètres de pipelines, ce qui a permis à ce dernier de canaliser le pétrole chinois au sud Vietnam. Quant aux articles d'usage courant donnés par la Chine, ce fut une autre contribution importante pour satisfaire aux besoins quotidiens du peuple vietnamien pendant les années de guerre. Fait le plus digne d'être mentionné, la Chine a mis à la disposition du Vietnam des centaines de millions de devises en dollars alors qu'à l'époque, elle-même en avait un besoin urgent pour assurer sa propre construction. Le Duan avait lui-même exprimé ses remerciements aux dirigeants chinois en disant : «Si vous ne nous aviez pas aidé avec dévouement, nous aurions dû perdre encore deux à trois millions d'hommes avant de remporter la victoire». Et maintenant, ils ont fait volteface : «Si vous nous aviez aidés avec dévouement, nous aurions pu alléger nos pertes humaines de deux à trois millions d'hommes». Comble de l'effronterie.

DANS NOTRE PROCHAINE EDITION. LA SUITE : notamment l'attitude de la Chine à l'égard du transit des marchandises soviétiques pour le Vietnam, et à l'égard des négociations de Paris.

Hoang Van Hoan, dirigeant de longue date du peuple vietnamien

Hoang Van Hoan, vétéran de la lutte de libération nationale vietnamienne, est un ancien compagnon d'armes de Ho Chi Minh, avec lequel il a collaboré étroitement jusqu'à la mort de celui-ci. Dirigeant du Parti des Travailleurs du Vietnam (PTV), il fut notamment membre du Bureau politique - durant 20 années - et chef du département de liaison internationale du Comité central de ce parti. Hoang Van Hoan était aussi vice-président du Comité permanent de l'Assemblée nationale vietnamienne. Ayant été contraint de fuir le Vietnam à la suite de l'engagement de plus en plus net de la direction vietnamienne dans la restauration du capitalisme et l'expansionnisme, il est à Beijing depuis août dernier.

COMMUNIQUÉS

La cellule de Noisy-le-Sec du PCML et la cellule de Drancy-Bobigny du PCRml, vous invitent à une réunion débat :

30 ans de socialisme en Chine ;
Projection d'un montage diapo ;
Débat sur :

- les 4 modernisations ;
- la démocratie et la légalité socialiste ;
- la lutte contre la bande des Quatre ;
- le rôle du Parti.

Et toutes les questions que vous apporterez.

Samedi 1^{er} décembre à 20 h 30,
salle Paul Vaillant Couturier (1)
rue Sacco et Vanzetti
93 700 DRANCY

(1) Près du cimetière à proximité de la mairie.

Alors que les menaces d'expulsion contre le maire de Naplouse Bassam Chaka, et les confiscations de nouvelles terres dans les territoires palestiniens occupés illustrant la nature de «l'autonomie» dont se gargarisent Begin et ses alliés, la campagne pour les droits de l'homme en Israël regroupant l'Association Médicale Franco-Palestinienne, le Collectif national pour la Palestine, le Collectif d'information sur les prisonniers palestiniens en Israël, l'Association de Solidarité franco-arabe, la Conférence mondiale des Chrétiens pour la Palestine et The International Committee for Palestinian human rights, organisent une

Conférence-débat avec maître Lea Tsemel, avocate à Jerusalem, sur le sujet :
- les violations des droits de l'homme en Israël et dans les territoires occupés, mardi 4 décembre à 20 h. 30, à la Mutualité, salle G, 1^{er} étage.

Prix : 50 francs + port

Quarante «unes»
du
quotidien du peuple

Passez vos commandes au
Quotidien du Peuple

téléphonez
au
quotidien
636 73 76



le quotidien du peuple

- Directeur politique Charles Villac
- Rédacteur en chef
et section luttes ouvrières Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints Marc Levigan,
Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique Nicolas Duvallois
- Section internationale Jean-Paul Gay
- Section informations générales Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple
Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J
CCPN°23 132 48 F - Paris
Directeur de Publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

A LIVRES OUVERTS

BELFORT — Faubourg des Vosges (Partie centrale)

Belfort 1936



Chronique du Faubourg

C'est Gentil qui avait appris à Théo l'autre nom du Faubourg des Vosges : le faubourg des coups de triques. On avait vu le cas où des femmes se battaient aussi. Les hirondelles étaient obligées d'ôter leur pèlerine pour nous foutre sur la gueule. Et pendant ce temps-là, l'un ou l'autre allait leur crever les pneus par derrière.

Faubourg des coups des triques, c'est d'abord Théo, gamin d'une dizaine d'années, pour qui «les semaines sont bourrées de jours à craquer»; ce sont aussi ses grands-parents qui après la guerre de 1970 vont quitter l'Alsace une nuit, et traverser «le Ballon» à pied pour rejoindre Belfort, car ils ne veulent pas être allemands; c'est sa mère, ouvrière à DMC, son père toujours fatigué qui est réparateur de faïence et sa sœur Agathe qui veut être institutrice. Mais c'est aussi tout l'univers gris et noir d'un faubourg ouvrier de Belfort traversé par un grand rayon de soleil : l'année 36, le Front Populaire, les occupations d'usines et les premiers congés payés.

Gerber a su décrire, par le truchement du regard de Théo, avec des mots colorés, émouvants, graves parfois, toute la vie foisonnante du faubourg où l'on vit (plutôt mal), où l'on s'aime, se bat et où on travaille à DMC et à l'Alsthom. Le samedi soir on va au cabaret, au Luxhof, là où Gentil n'a qu'un œil (autre grand personnage du roman), manutentionnaire à l'Alsthom, joue de la clarinette comme personne. Pour Théo, il est le plus grand,

car il joue les compositions d'Artie Shaw, musicien de jazz, devenu dans sa bouche artichaut,

Le premier signe de l'approche de 1936 va être vécu dans le faubourg par la réconciliation, jusque là impensable, de deux frères, l'un socialiste, l'autre au PC, qui ne s'adressaient plus la parole depuis des années, si ce n'est pour s'injurier. Ce sera pour les habitants, la première concrétisation au niveau local du Front Populaire. Et puis les élections arrivent et tout le faubourg se bat pour son candidat.

«Dans presque toute la France, les faubourgs des coups de triques l'emportèrent sur les faubourgs de Montbéliard (quartier résidentiel de Belfort NDLR). On n'avait jamais vu ça. Le petit pète-sec qui dirigeait le Monoprix en aurait mordu ses vendeuses (...) Dans le faubourg par contre les gens se sentaient — disons — plus légers. Ils s'inter-

pellaient d'un trottoir à l'autre pour se lancer des bêtises».

Le résultat des élections compte beaucoup pour Théo. Il participe à l'occupation d'Alsthom en apportant tous les jours la gamelle à Gentil. Il défile fièrement avec tout le faubourg à la grande manifestation du 16 juin 1936. Il en conclut d'ailleurs qu'il faudrait plus souvent tenir le haut du pavé et défiler tous les dimanches pour queils, les riches, puissent bien regarder les gens du Faubourg.

Excellent roman, «Faubourg des coups de triques» nous restitue à travers les réflexions et la vie d'un enfant, l'atmosphère d'un quartier ouvrier, sa misère, ses luttes, ses victoires et ses défaites.

Alain Gerber a le coup de patte. Il s'applique à rendre dans son style, tout ce qu'il a saisi dans l'ambiance d'un faubourg ouvrier. Et c'est réussi; cela sonne juste. Cela vibre d'amour et de colère.

Cette mosaïque de souvenirs restitués par la voix d'un gamin qui voit vivre son quartier est quasiment un document. On voit comment se tissaient les liens de voisinage, la chaude fraternité, les repas familiaux animés, la haine de classe contre les fascistes. Cette vie du Faubourg, ces petits riens qui la composent auraient pu être racontés d'une façon grise et monotone; or il n'en est rien. Ponctué de touches humoristiques ou émouvantes, de trouvailles bouleversantes, le livre et les personnages sont attachants. Et comme un leitmotiv, revient sans cesse la musique d'Artie Shaw, cette musique de jazz qui bouleverse jusqu'aux larmes Théo, le petit gamin gouailleur du Faubourg des coups de triques.

Frédérique ARNAUD

LE FAUBOURG DES
COUPS-DE-TRIQUES
Alain GERBER
Editions Robert Laffont

UNE BRETONNE A PARIS

Adèle est née à Pen Guen en Bretagne. Mais, ayant décidé d'aller travailler à Paris, la ville pleine de lumières, elle débarque un beau matin, sa valise d'une main, son géranium de l'autre : «Tâche de pousser droit comme lui», lui avait conseillé Isidore son père. Elle habite rue Jolivet, 12m² de moquette, où, à défaut d'eau chaude, elle peut compter sur le soleil une demi-heure par jour, à partir du mois d'avril. Car «étant donné qu'on est trop nombreux à Paris pour les mêmes avantages, il faut apprendre à partager».

Bretonne, elle porte sa province comme une infirmité et ne donne jamais satisfaction, que ce soit aux «Frigolités Parisiennes» ou comme vendeuse de chaussures, elle, à qui on ne donne que les acheteurs impossibles à satisfaire.

Elle échouera finalement dans l'atelier d'un peintre qui transformera son corps en un puzzle de toutes les couleurs, sans cesse recommencé et jamais terminé.

Très vite, elle comprend qu'il y a un fossé entre elle et les jeunes filles parisiennes : leur comportement est différent, mais aussi leur langage : «A Paris, le français n'est pas le même qu'à Pen Guen, bien sûr, on se sert des mêmes mots, mais, comme on ne leur donne pas le même environnement de silences, ils perdent leurs couleurs. Les

beaux silences bien placés, ça doit être la culture. Moi, j'ai des silences creux.»

Insensiblement, par solitude et par une sollicitude trop grande pour tout ce qui est vieux, paumé, abandonné comme elle, elle glisse vers la prostitution. Car, pour tous ceux qu'elle côtoie, elle n'est que la représentation vivante du souvenir idéalisé de la femme aimée.

Suivant l'itinéraire d'Adèle, Guyette Lyr nous transporte dans le Paris des paumés, avec son cortège de personnages pittoresques. Mais ce livre n'est qu'un constat : cette histoire assez tragique d'une provinciale déracinée qui est contrainte à se prostituer peut difficilement laisser indifférent. Et pourtant, c'est un des aspects marquants de ces pages que cette neutralité vis-à-vis d'une situation qui semble inéluctable. Cependant ce style détaché, cette manière pleine de candeur de conter ne sont pas sans charme et semblent être même caractéristiques d'un mode d'écriture, que l'on retrouve dans certains romans féminins à l'heure actuelle.

H. NOHAN

Adèle Ripois ou le portrait, Guyette LYR,
Mercure de France, 240 pages.

Vient de paraître

● M... COMME MILITAIRE
par Bernard Docre et
Patrick Mars
dans la collection
Confrontations
aux éditions Alain Moreau
360 pages

Les auteurs ont enquêté sur l'armée française, sur ses généraux et ses soldats, sur les secrets militaires, etc... Ils mettent à jour des aspects méconnus de l'armée.

● ESSAI D'EXPLICATION
DE LA REPUBLIQUE
FEDERALE ALLEMANDE
A L'USAGE
DES ALLEMANDS ET
DES AUTRES

par Peter Brückner
dans la collection
Cahiers Libres
aux éditions
François Maspéro
236 pages

Professeur de psychologie politique à Hanovre, Peter Brückner a été frappé à deux reprises d'interdiction professionnelle. Il fait l'historique de la RFA en s'interrogeant sur les conséquences de la pression croissante de l'Etat policier sur les individus.

● FEMMES
TOUTES MAINS
ESSAI SUR
LE SERVICE DOMESTIQUE
dans la collection
Libre à elles
par Geneviève Fraisse
aux éditions du Seuil
245 pages

Une contribution au débat actuel par un auteur qui, en reprenant l'histoire à partir des années 1900, pose le problème de l'oppression de la femme dans le cadre du foyer et du service domestique.

● LA JUSTICE EN CHINE
DES CENT FLEURS
AUX CENT CODES
par R. Blet, M.F. Gérard,
M. Guémann, M. Miaille,
F. Natali, N. Oubé,
M. Sem; E. Vieux
aux éditions Maspéro
283 pages

Ce livre relate le voyage effectué par dix juristes en République populaire de Chine pour étudier la police, la justice et les prisons. Cette délégation s'est rendu en Chine au cours de l'été 1978, par l'intermédiaire des AFC, sur une invitation de l'Association du peuple chinois pour l'amitié avec les peuples étrangers.

Les éditions «Le peuple prend la parole» recherchent poèmes, textes, contes, récits et témoignages de femmes travailleuses dans le but de réaliser une collection d'expression prolétarienne au féminin. Pour tout envoi et contact :
Aisha Bernier
36, rue des Haies
75020 Paris

Le dimanche 2 décembre, des élections législatives ont lieu au Portugal. Le climat, disent nombre d'observateurs, n'est guère «passionné» surtout à comparer avec les élections de 1975 et 1976. De nouvelles législatives auront lieu à l'automne 1980 qui seront suivies - dans la foulée - des présidentielles, puis plus tard des municipales.

Le PS fait campagne seul, le PCP (le plus pro-soviétique des partis révisionnistes européens) s'est allié au MDP (Mouvement démocratique portugais), sous le sigle de l'APU (Alliance du peuple uni !).

Quand à la droite, elle s'est coalisée principalement sous le signe AD (Alliance Démocratique). Elle est composée du Parti Social-démocrate (PSD), du Centre démocratique et social (CDS) et d'un minuscule parti monarchiste (PPM). Elle a axé sa campagne sur la dénonciation du «péril marxiste».

Avant de faire le point sur les forces politiques (orientations et rapports de force), nous rappelons ici un certain nombre d'aspects de la situation économique et social et de son évolution au cours des dernières années.

Le niveau de vie des travailleurs avait relativement augmenté après le 25 avril 1974. Grâce au développement de la lutte revendicative, une amélioration des salaires avait été convenue ainsi que la réduction du temps de travail dans certains secteurs et la généralisation du droit à un mois de congé payé dans plusieurs secteurs et le 13^e mois.

Alors que certaines de ces conquêtes se maintenaient, d'autres, surtout les salaires, étaient peu à peu liquidées avec l'augmentation du coût de la vie. Les salaires réels sont ainsi descendus à un niveau inférieur à celui de 1974.

LES SALAIRES

En 1975, les salaires réels des hommes pratiqués dans l'agriculture (les travailleurs temporaires) avaient augmenté de 68 %, et ceux des femmes de 15,7 %. Les trois années suivantes, on enregistrait une chute de 14,7 % pour les salaires des hommes et 16,1 % pour ceux des femmes.

Dans l'industrie et les transports : à Lisbonne, la chute des salaires, pour la période de 1975 à 1978 inclus, a été de 22,5 %, à Porto, elle a été de 27,3 %.

Quant au salaire minimum, qui n'existait pas avant le 25 avril 1974, il

LE PORTUGAL VOTE DIMANCHE

Quelques aspects de la crise économique et sociale

avait augmenté de 21,2 % jusqu'en juin 1975, alors que dans le même temps, l'inflation était de 22,1 %. Entre 1975 et 1977, l'augmentation a été de 12,5 %... pour une inflation de 30 %. En janvier 1978, le salaire minimum augmentait de 26,7 %, alors que l'inflation, elle, se chiffrait à 27,3 %. En janvier 1979 l'écart se situe entre 5 et 9 %, au profit de l'inflation. Ainsi, tous les gouvernements qui se sont succédés - quelle que soit leur étiquette - ont imposé des limitations successives aux augmentations salariales, situant celles-ci bien en-dessous de l'augmentation de l'inflation.

LE CHÔMAGE

Quant au chômage, il a beaucoup augmenté depuis 1974. Jusqu'alors, le fascisme avait maintenu une situation artificielle avec l'encouragement de l'émigration et le maintien des forces armées, fortes de 200 000 hommes. A partir de 1974, le courant émigratoire a diminué, des dizaines de milliers de militaires ont été démobilisés,

et près de 800 000 personnes venues des ex-colonies sont rentrées.

L'aggravation de la crise du capitalisme, avec sa suite de faillites, la stagnation économique, l'accélération du courant émigratoire vers les grands centres urbains, ont contribué à l'aggravation du chômage. Pour une population active de 4 055 000 habitants, il existait, selon les données officielles qui ont tendance à sous estimer les valeurs réelles, 440 000 chômeurs, soit près de 11 %. De 1977 à 1978, les secteurs les plus touchés étaient ceux de l'agriculture et de la pêche, le commerce et les services (moins de 94 000 postes de travail pour les 4 secteurs), alors que l'industrie a enregistré une augmentation de 26 000 postes de travail.

En 1978, une prolétarianisation relative s'est vérifiée surtout dans la petite production agricole ou des pêches, et dans les petits établissements commerciaux et de services (moins de 77 000 «isolés» et de travailleurs non rémunérés) alors que le nombre de salariés a augmenté de

21 000 en 1977. Cette année-là le contingent de chômeurs a augmenté de 58 000.

Si on compare la situation de 1978 avec celle de 1974, on constate que le chômage total a augmenté de 511 %. Le nombre des jeunes chômeurs a augmenté de 326 %. Quant au temps de chômage moyen en 1974 ; 20 % de chômeurs était un an sans travail. En 1978, le pour-

centage était de près de 65 %. Dans les secteurs qui ne sont pas assujettis à la loi des contrats à terme, la situation est encore pire. Par exemple, l'administration publique emploie des travailleurs à titre éventuel ou à la tâche, qui n'ont aucune garantie de travail.

(à suivre)

Claude LEBRUN

Quelques points de repères

- Le 25 avril 1974, le Mouvement des forces armées (MFA) déclenche un coup de force et renverse la dictature fasciste de Caetano (qui avait prolongé la dictature de Salazar - au pouvoir depuis 1931 - décédé).
- Mars 1975 : échec de la tentative de coup d'Etat fasciste dirigée par le général Spínola.
- 25/11/75 : échec de la tentative de coup d'Etat à l'instigation des dirigeants révisionnistes pro-soviétiques du PCP qui venaient de subir un grave échec aux élections.
- De 23 juillet 1976 jusqu'à son départ le 27 juillet 1978, c'est Mario Soares (Parti Socialiste) qui est à la tête de deux gouvernements successifs :
 - o le premier, PS seul, minoritaire, jusqu'au 18 janvier 1978.
 - o le 2^e, avec le CDS (Centre Démocrate et Social - en fait très à droite) et présidé par Mota Pinto («indépendant»). Il avait alors également l'appui de l'aile droite du Parti social-démocrate (PSD).

1 000 ABONNEMENTS

Grande campagne de soutien au *Quotidien du Peuple*

1 000

abonnements de 100 F pour 4 mois

Camarades, amis lecteurs du *Quotidien du Peuple*, la campagne pour les «1000 abonnements» est engagée depuis maintenant huit jours. Les premières demandes qui arrivent au journal indiquent que l'importance de cette nouvelle bataille ne vous a pas échappé. Il s'agit de permettre au *Quotidien du Peuple* de développer ses acquis, tous ses acquis, tels qu'ils ont été retracés dans notre «dossier n°1000». C'est pourquoi les 1000 abonnements sont nécessaires.

Il reste 15 jours pour y parvenir. Certes, les résultats sont là, mais il ne

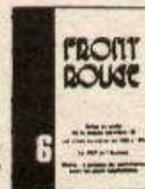
faut pas se le cacher. Le plus gros reste à faire. Nous savons que de multiples initiatives sont en cours de réalisation ou en projet pour que l'objectif fixé soit réalisé à 100%.

Camarades, amis, lecteurs, l'effort doit être maintenu pour donner au journal non seulement les moyens de son existence mais aussi pour lui permettre de valoriser davantage les acquis accumulés depuis plus de 4 années de parution.

Pour l'existence en France d'un quotidien communiste
Abonnez-vous, réabonnez-vous, faites abonner vos amis
EN AVANT POUR LES 1 000 ABONNEMENTS A 100 F

Nom (en capitales).....
Prénom.....
Ville.....
Cadeau choisi.....
Date:.....
A retourner à :
Le Quotidien du Peuple
BP 225
75924 Paris Cedex 19
Crédit Lyonnais Agence ZU470 compte n°668J

EN CADEAU



Un numéro de *Front Rouge*

ET AU CHOIX

• Un jeu de 10 dispositifs inédites sur la Chine réalisées par la délégation du CC du PCR ml

• Une cassette sur la Chine : textes extraits du dernier voyage de la délégation du CC du PCR ml, musique.

• Une cassette sur les luttes des sidérurgistes de Longwy : extraits de reportages des journalistes du *Quotidien du Peuple*, chansons.

1 000 ABONNEMENTS

LA LOI VEIL DEFINITIVEMENT RECONDUITE

Vendredi matin, à 6 h. 30, les députés votèrent finalement la reconduction définitive de la loi Veil, à peu près dans les termes de la proposition gouvernementale. 271 voix pour, 201 contre, la loi n'est pas passée avec plus de voix qu'en 1974, au contraire.

La gauche l'a votée unanimement, comme prévisible, sans qu'aucun de ses amendements ne soit accepté... A droite, très peu de députés l'ont votée : 24 RPR sur 154, 45 UDF sur 121. On ne peut pas dire que le

gouvernement ait été largement suivi par le parti de Giscard !

Les deux « assouplissements » de la loi ne sont pas de taille. La clause de conscience des médecins est maintenue à charge, pour un médecin qui refuserait de pratiquer une IVG d'indiquer à la femme quelles possibilités elle a de voir accéder à sa demande. D'autre part, en cas de risque de dépassement du délai légal, la période de « réflexion » de 8 jours peut-être raccourcie. Par contre, des mesures répressives seront très certainement prises. En cas

de dépassement des délais par exemple, les amendes seront doublées ! C'est d'ailleurs principalement sur ce thème de l'encadrement de l'avortement, de la répression de tout ce qui sort de la loi que Monique Pelletier n'a cessé d'intervenir pendant tout le débat.

En définitive, bien sûr, on ne revient pas à la loi de 1920... le vote de vendredi matin prend acte de l'impossibilité de ce retour en arrière, imposée par les luttes de toutes ces dernières années. Cela dit, il ne constitue pas une victoire, quand on voit com-

ment la loi Veil a été appliquée pendant ces cinq ans, quand on voit comment les patrons de la médecine se sont opposés à l'avortement pendant ces cinq ans, quand on voit qu'on nous propose surtout une répression plus grande de tout ce qui ne rentrera pas dans le cadre de la loi. D'expérience, on sait que la moitié des avortements pratiqués sous la loi Veil étaient encore illégaux, du fait de la loi Veil elle-même !

C'est par exemple ce que nous indiquait, vendredi matin, Maye, une militante du MLAC. Cette

situation repose bien sûr la question de la poursuite de la lutte : ce que nous obtiendrons, c'est par nos

luttes que nous l'arracherons (voir notre dossier).

Monique CHERAN

Quelques heures après le vote, premières réactions d'une militante du MLAC

« On n'est pas surpris du résultat. Pas surpris que ça ne soit pas mieux. Malheureusement, ça confirme nos appréhensions, dans le sens que la répression va certainement être bien mise en place, par rapport aux débordements. Tout ce qui est hors délais va être effectivement sévèrement sanctionné. Ce n'est pas par hasard qu'ils ont pu annoncer les inculpations autour de la clinique « La Pergola », juste au moment du vote.

D'autre part, c'est quand même un peu décevant, quand des gens comme le PS prétendent qu'ils mèneront des batailles, qu'ils bloqueront les débats. Leur attitude prouve bien qu'ils sont électoralistes comme les autres. Mais qu'ils ne racontent pas d'histoires. Voire leur absence dans l'hémicycle était quand même quelque chose d'étonnant. J'y étais le premier jour. Ils se sont soit disant engagés dans la lutte dans les comités unitaires, mais franchement, comme mystification, on

ne fait pas mieux ! Ils n'ont même pas défendu leur projet de loi, ils n'étaient pas là. Enfin, si, tout le monde est allé à la tribune, mais souvent dans un isolement... au niveau du PS, c'était vraiment assez choquant de voir les deux seules femmes députées PS intervenir dans un isolement total, avec le PC, pour faire la claque...

Le problème, c'est qu'est-ce qu'on va faire ? Parce que si c'est effectivement la répression d'une part, au niveau des cliniques, des médecins, et s'il y a récupération à l'intérieur du corps des gynécologues-obstétriciens qui, parmi les corps médicaux spécialisés, est le plus réactionnaire... Sur 90 patrons, il n'y en a que 5 qui sont favorables à l'avortement ! Tout ceci conjugué met les femmes dans une situation qui est plus que préoccupante. Cela pose le problème : nous, qu'est-ce qu'on va faire dans cette période-là, après la mobilisation qu'il y a eu sur le problème de l'avortement.

Iran : vote pour la première Constitution de la « république islamique »

Ces jours-ci, les électeurs iraniens devraient se rendre aux urnes pour adopter la première Constitution de la « République islamique ». En se rendant aux 18 000 bureaux de vote répartis dans le pays, les électeurs, en votant oui, massivement, comme c'est probable, affirmeront plus qu'un accord sur un texte, une volonté d'unité face à l'impérialisme américain. Le projet de Constitution, élaboré depuis plusieurs mois, a subi un certain nombre d'amendements, dont les derniers en date sont encore mal connus. Par exemple, on connaît mal encore, à l'heure qu'il est, dans quelle mesure le texte de la Constitution qui, dans le projet initial ne reconnaissait pas le droit à l'autonomie pour les minorités nationales, prend en compte les négociations en cours entre le pouvoir central et le mouvement autonomiste kurde.

Soutien et critiques des marxistes-léninistes

Voici quelques temps, l'organisation marxiste-léniniste iranienne : « Union de lutte pour la création du parti de la classe ouvrière », avait donné à la radio-télévision iranienne son point de vue sur le projet de Constitution. Cette organisation fait une distinction entre ce qu'elle appelle le « contenu politique » de la République islamique, qu'elle soutient jusqu'ici principalement, notamment pour les aspects anti-impérialistes et non-alignés de la politique suivie par le nouveau régime, depuis la chute du Shah, et le « contenu idéologique » de la République islamique, « l'Union de lutte » travaillant avec d'autres organisations à la diffusion de la pensée marxiste-léniniste et maoïste.

Affirmant : « La loi constitutionnelle doit refléter les succès de notre peuple

dans cette phase de la lutte démocratique et anti-impérialiste et garantir les justes exigences du peuple dans le domaine de l'indépendance et de la démocratie sociale », l'« Union de lutte » avait réclamé une amélioration du projet de Constitution sur plusieurs points, notamment :

- 1 - L'affirmation du caractère anti-impérialiste :
La rupture avec le régime du Shah, en tant que régime lié à l'impérialisme n'est pas affirmée de manière suffisante dans le projet de Constitution. L'affirmation des principes d'indépendance en matière politique économique et culturelle n'est pas clairement énoncée, de même, ne figurent pas assez explicitement les principes qui doivent régir le nouvel ordre politique étranger de l'Iran : lutte contre les deux superpuissances, choix du non-alignement et soutien aux luttes de libération nationale.
- 2 - Les libertés démocratiques et les droits des travailleurs :
L'article 26 du projet de Constitution garantit la liberté pour les partis et organisations politiques « selon le principe de la république islamique » sans préciser le contenu politique de la république islamique, ce qui laisse le champ à toutes sortes d'interprétations anti-démocratiques. De même, l'article 68 précise que « l'assemblée nationale ne peut pas élaborer des lois qui divergent des principes de l'Islam et de la loi constitutionnelle ». La loi constitutionnelle est citée parallèlement aux « principes de l'Islam ». S'agit-il de deux choses différentes, voir contradictoires ? Une fois encore une telle formulation laisse la porte ouverte à des interprétations différentes.

- 3 - L'égalité homme/femme :
L'article 22 est ainsi libellé : « Tous les individus de la nation, hommes comme femmes sont égaux devant la loi » mais cantonne la femme dans le cadre du foyer et dans son rôle de mère. Rien n'est dit sur l'égalité des droits des femmes et des hommes, dans les domaines de la vie sociale, politique et économique.
- 4 - La reconnaissance des droits des minorités nationales :
Les droits spécifiques des minorités nationales : Kurdes, Turkmènes, Arabes, Baloutches, Azerbaïdjanais, dans le cadre d'un Iran démocratique, ne sont pas reconnus dans la nouvelle constitution.

(Nous publierons prochainement, plus largement, le point de vue de militants marxistes-léninistes iraniens sur les développements de la situation).

« D'autre part, c'est quand même un peu décevant, quand des gens comme le PS prétendent qu'ils mèneront des batailles, qu'ils bloqueront les débats. Leur attitude prouve bien qu'ils sont électoralistes comme les autres. Mais qu'ils ne racontent pas d'histoires. Voire leur absence dans l'hémicycle était quand même quelque chose d'étonnant. J'y étais le premier jour. Ils se sont soit disant engagés dans la lutte dans les comités unitaires, mais franchement, comme mystification, on

IMMENSE MANIFESTATION A TEHERAN

Une nouvelle fois, les rues de Téhéran étaient noires de monde jeudi, à l'occasion de la journée de la Tassona, la journée des martyrs. Dès le début de la matinée, des centaines de milliers de personnes se sont retrouvées aux dix-sept points de rencontre avant de converger vers le centre de la capitale. Les slogans scandés tout au long de la journée ne laissent aucun doute quant à l'orientation de cette immense manifestation : « Islam vaincra, Carter sera battu », « le roi traître doit être extradé », « guerre aux Etats-Unis », « vive Khomeiny ».

Parallèlement à cette manifestation, l'incertitude continue à régner à propos du problème des Américains enfermés dans leur ambassade. Au terme d'un réquisitoire violent, prononcé à l'occasion d'une conférence de presse, Carter n'a finalement annoncé qu'une mesure : les USA vont saisir la Cour de justice internationale. Quant au Shah, il semble qu'il restera encore aux USA : alors que des rumeurs insistantes faisaient état de son départ imminent pour le Mexique, le gouvernement de Mexico a fait savoir qu'il n'accorderait plus de visa au tyran. Cette décision s'explique de deux manières : d'une part, le Mexique n'entend pas entrer dans le conflit, et d'autre part, les étudiants iraniens ont fait savoir que les otages seraient immédiatement jugés si le Shah venait à partir des Etats-Unis.

● Démission de deux conseillers PCF de Paris

L'Affaire Fiszbin continue à provoquer des remous au sein de la fédération de Paris, y compris (et peut-être surtout) parmi les dirigeants. Jeudi, deux conseillers municipaux PCF, Françoise Durand, élue du 19^e, et Michel Férygnac, élu du 20^e, ont démissionné du bureau du groupe PCF au conseil de Paris. Ils l'ont fait pour manifester leur désaccord avec Meillat, nouveau président du groupe, élu le 21 novembre à la suite de la décision de Fiszbin. D'autres conseillers municipaux du PCF soutiendraient ceux qui s'appellent eux-mêmes « les minoritaires ». Par ailleurs, Fiszbin, a décidé de ne pas publier, « pour l'instant », la lettre qu'il avait adressé à L'Humanité et que celle-ci n'a pas publiée.

● Au CTA de Caen-gare : répression anti-syndicale

Un délégué syndical CFDT au niveau départemental, auxiliaire depuis six ans, s'est vu refusé sa titularisation alors qu'il avait réussi le concours interne. Pour les postiers, il ne fait nul doute que c'est son appartenance syndicale qui est en cause, d'autant plus que la section CFDT est assez puissante. Plusieurs dizaines d'entre eux se sont rendus jeudi chez le chef de centre pour lui demander des comptes. Celui-ci ne veut rien savoir. Afin de ne pas laisser passer cette remise en cause des acquis de 1974 (titularisation des auxiliaires par concours internes spéciaux), la mobilisation se poursuit. Nous comptons bien profiter de la période des fêtes au cours de laquelle nous avons traditionnellement beaucoup plus de travail...

Correspondant CTA-CAEN